Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol 68 No 13 Saint-Boniface Jeudi 26 juin 1980

Francofonds: un ton optimiste

La campagne annuelle de francofonds, "cette assurance pour notre avenir collectif", comme l'a présentée son président, Me Laurent Roy, s'est achevée en fin de semaine dernière sur une note optimiste. En effet, quelque 300 personnes ont contribué au fonds durant les trois premières semaines de juin.

par Bernard BOCQUEL

Aujourd'hui le nombre total des donateurs dépasse les 1,000 personnes. Les chiffres sont encore approximatifs dans la mesure où les responsables de l'organisme n'ont pas eu le temps nécessaire de compiler toutes les données. D'autre part, la campagne n'est pas achevée dans les villages de Saint-Adolphe, Ile-des-Chênes, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Malo, Saint-Pierre-Jolys notamment. La campagne annuelle s'est particulièrement bien déroulée à Saint-Joseph, Otterburne, Sainte-Anne-des Chênes, Sainte-Agathe.

$2,865 par mois

Cinquante nouvelles personnes ont adopté la formule de l'auto-chèque pour un total de $365 par mois. Déjà 253 avaient choisi ce système de prélèvement mensuel sur leur compte en banque, pour un montant de leur choix. Si bien que auto-chèque permettra maintenant à Francofonds de récolter mensuellement environ $2,865. Pour ce qui concerne les autres dons, 237 personnes ont donné à date durant la présente campagne un total de $13,888.50. (Suite à la page 3)



Soeur Bernadette Poirier, la Supérieure provinciale des Soeurs Grises du Manitoba a quitté le conseil d'administration de Francofonds, et bientôt la province. Mais pas sans un souvenir: le premier rapport annuel de Francofonds.

Pour la Saint-Jean

Pierrette LaRoche, Lucille Fournier et Roxanne Boulianne étaient au nombre des personnes chargées de maintenir l'animation à pleine vapeur chez les enfants (nombreux) qui se sont rendus en fin de semaine dernière à La Broquerie pour participer à la 84e édition locale des célébrations de la Saint-Jean. Reportages et photos, par Bernard Bocquel et André-Yves Rompré, en pages intérieures.

LA LIBERTÉ: pas de journal les 10, 17 et 24 juillet

Nos lecteurs ainsi que nos annonceurs sont priés de prendre note que leur journal, LA LIBERTÉ, ne sera pas produit les jeudis 10, 17 et 24 juillet en raison du congé estival annuel des employés. C'est donc dire aussi que les bureaux seront fermés à compter du vendredi 4 juillet et le resteront jusqu'au 23 juillet inclusivement. La publication normale reprendra le jeudi 31 juillet, et à cet effet l'heure de tombée pour cette édition sera le vendredi 25 juillet, à 15 heures. Merci.

Au sommaire

Les idées, ça pousse

"Le 1er juillet, c'est ici le centre du Canada", proclame depuis quelques semaines une publicité du Centre culturel franco-manitobain. Pour vous en dire plus long, **LA LIBERTÉ** a invité dans ses pages de cette semaine, Me Michel Monnin, le président du conseil d'administration du Centre, à rédiger une réflexion sur le sens que revêtira cette fête du Canada, chez nous.

La maison Riel

C'est vendredi dernier que la "Maison Riel", là où fut exposé le corps de Louis Riel après sa pendaison en 1885, a été inaugurée officiellement et ouverte au public.



LA COUPOLE, chronique du Collège p. 11

Fête du Canada

Une idée, ça vrille et ça pousse

par Michel MONNIN*

Le 1er juillet, 1980, à l'occasion de la Fête du Canada, on s'amuse au Centre culturel franco-manitobain. Le Centre n'est pas une adresse un édifice ou un sanctuaire. Le Centre n'est pas gris!

Le Centre est le grand salon paroissial où la famille franco-manitobaine se rencontre pour se réjouir, se divertir, se délasser, se distraire et se récréer. Le Centre, c'est nous; jeunes et moins jeunes.



Me Michel Monnin est le président du conseil d'administration du Centre culturel franco-manitobain.

Le thème choisi pour les célébrations de la Fête du Canada est: "C'est ici le CENTRE du Canada". En plus d'être un jeu de mots intéressant et une réalité géographique, c'est aussi une prise de conscience. Nous vivons une période historique qui marque une transformation majeure à tous les niveaux de notre vie. C'est un temps pour s'identifier, se définir et s'épanouir et ceci se fera presque sûrement au niveau communautaire. Il devrait y avoir une lumière perpétuelle au-dessus du Centre; une lumière qui s'échappe de la communauté franco-manitobaine. Cette lueur devra dépasser les frontières politiques et linguistiques pour que réellement nous devenions le CENTRE du Canada, peut-être le CENTRE du Monde. Nous avons tout ce qu'il faut mais nous devons le vouloir. Une idée, ça vrille, ça pousse.

Le 1er juillet, nous tentons une nouvelle expérience où peut-être devrait-on dire, nous allons essayer de retrouver quelque chose que nous avions perdu ou du moins oublié sur une étagère de notre histoire. Le 1er juillet, nous ouvrons littéralement et figurativement les portes de notre grande maison et nous invitons à venir jouer dans notre cour. Les célébrations seront d'un caractère actif plutôt que passif. Vous devrez participer plutôt qu'observer. Vous êtes une partie intégrale du spectacle. Vous serez demandés de substituer le symbole de claquer les mains pour la réalité de vous taper le dos. Vous êtes tous les joueurs sur scène.

Quoique le CENTRE ait obtenu des subventions du Conseil des Arts Populaires et le Comité National pour la Fête du Canada, la plus grande partie des activités ont été organisées par des bénévoles et des volontaires. Si les célébrations sont un succès, c'est grâce à eux, mais un succès leur est impossible si vous n'y participez pas. Un succès encouragera certainement d'autres succès.

La communauté franco-manitobaine peut et doit faire de cette célébration communautaire, le tremplin pour notre survie et notre épanouissement.

Billet

Justice

Non, le paradoxe était trop criant l'autre jour, quand le ministre de l'Environnement, M. John Roberts, a inauguré la Maison Riel à Saint-Vital. En effet, M. Roberts n'a eu d'autre choix que faire l'éloge -quoique nuancé- de Louis Riel-le-traître, pendu haut et court à l'aube froide du 16 novembre 1885.

Si bien que le ministre a dû ajouter: "Il importe aux morts qu'on leur rende justice. Les vivants devraient donc se soucier de rendre justice aux morts". M. Roberts a fait sa part en déclarant que "Louis Riel a combattu l'assimilation culturelle des siens et a défendu le respect des droits de l'homme". Mais cela ne suffit pas.

Il est grand temps que l'on réhabilite Louis Riel, auquel on n'a pas rendu justice en se contentant de restaurer la maison où son cadavre a été exposé après la pendaison.

Bernard BOCQUEL

Lettres à LA LIBERTÉ

Une opinion de la Ligue des femmes catholiques de Saint-Norbert

En effet la Ligue des femmes catholiques (L.F.C.) a évolué; non seulement on nous consulte mais nous faisous l'Éditorial de **LA LIBERTÉ**. Ça c'est merveilleux. Néanmoins, il y aurait sûrement avantage à clarifier certains points de l'article de Bernard Bocquel "Un pas de plus vers le militantisme" daté de jeudi, le 29 mai, 1980 et votre éditorial "Une direction heureuse" daté du jeudi, le 5 juin, 1980.

Je ne dis pas que la Ligue des femmes catholiques n'enverra pas de lettres de protestation au premier ministre du Manitoba en ce qui concerne l'école d'Ile-des-Chênes, mais rien de tel ne fut mentionné en pleine assemblée à notre congrès. Aussi, nous travaillons dans des domaines autres que seulement religieux et non **simplement religieux** et cela à cause de notre implication religieuse et française au Manitoba.

Nous deviendrons un "groupe de pression" effectif, en autant que le conseil diocésain approuvera les actions demandées. Quant à la diminution des effectifs de la L.F.C., il faudrait peut-être chercher d'autres raisons pour les sections que d'être; "un groupe de services" ou "qui sont restées à l'ancienne".

Il faudrait peut-être voir à la duplication des services demandés, au manque d'orientation précise de certaines sections, "au manque de progrès spirituel et doctrinal des membres ellesmêmes pour qu'elles puissent s'insérer dans leur groupe social et dans la culture qui est la leur; tout en étant membre vivant et témoin de l'Église pour rendre celle-ci présente et agissante au coeur même des réalités temporelles". (VaticanII) Cela, M. Rompré, parce que nous sommes de l'Église.

Notre congrès "Continu'Action" avait comme sous-thème "La famille". Contrairement à ce que votre journal laisse sous-entendre il y eu ACTION, qui se continue, mais sûrement pas grâce à vos écrits. Nous savons tous que le bien ne fait pas de bruit mais nous l'oublions.

En ce qui concerne la résolution: "Rencontre des aumôniers", cela ne vient pas d'un atelier "spécial" ou il y "aurait eu confrontation" mais bien du travail en section dimanche matin. Si cela fut formulé en résolution c'est simplement parce que le sujet ne fut pas inclus dans les statuts et les règlements.

Pour notre thème "Form'Action" j'ai bon espoir que les membres n'attendront pas 1981 pour demander une formation nécessaire à leur action comme femmes dans l'Église. Changer notre nom pour le recrutement! M. Rompré, vous connaissez mieux que ça! Que les femmes vivent ce **qu'elles sont** et vous verrez le recrutement monter en flèche, car, voyez-vous, nous avons une identité bien à nous, FEMMES CATHOLIQUES du diocèse de Saint-Boniface; n'essayons pas d'être autres que ce que nous sommes.

À quoi donc aurait servi un congrès tel que Form'Action avec des ateliers comme: "Concept de soi", "Affirmation de soi", "Famille et Communication", "La Femme et l'Église d'aujourd'hui", "Relations Publiques", "Technique de base d'Animation"?

Sincèrement,

Rachel Turenne, présidente L.F.C. section de Saint-Norbert.

Saint-Norbert, le 6 juin 1980

Les "communautés ethniques de langue française"

Simultanément à la rencontre des peuples francophones qui se tiendra à Québec du 2 au 6 juillet, il se déroulera les 3, 4 et 5 juillet, à Caraquet (Acadie) la VIe conférence internationale des communautés ethniques de langue française. Cette conférence regroupera environ 500 personnes provenant de la France, de la Wallonie (Belgique), du Jura suisse, du Val d'Aoste (Italie), du Québec, de l'Acadie ainsi que des invités représentants différentes communautés francophones à travers le Canada et les Etats-Unis.

Lettres à LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à LA LIBERTÉ" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: André-Yves ROMPRÉ
Journaliste: Bernard BOCQUEL
Collaborateur: Raymond HÉBERT
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Louis KIROUAC
Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Soeur Bernadette Poirier a été remerciée

(Suite de la une)

Prenant la parole lundi le 23 juin devant une assemblée de bénévoles qui ont travaillé pour Francofonds, Me Roy n'a laissé planer aucune équivoque quant aux difficultés rencontrées cette année par l'organisme. "Nous étions conscients, a-t-il déclaré, que la campagne de cette année serait plus difficile que celle de l'an passé. La logique dicte que dans un tel projet, il y a toujours des "naturels". Nous savons aussi que certaines autres personnes préfèrent attendre".

Et les responsables de Francofonds savent aussi parfaitement que l'année prochaine, la campagne sera encore plus dure à conduire, même si la "fondation est bien établie", selon Me Roy. Le raisonnement est parfaitement simple. Ceux que le président de la *United Way* des Franco-Manitobains appelle les "naturels", le noyau de la francophonie manitobaine, ont - à certaines notables exceptions près- contribué depuis deux années que Francofonds a engagé la bataille.

Satisfaits

Cette année, il a donc fallu s'attaquer particulièrement à cette tranche de Franco-Manitobains à qui il faut parler beaucoup plus longtemps avant de les convaincer de la nécessité de Francofonds. Dans ce sens, on comprend Laurent Roy lorsqu'il dit qu'on "perd un peu d'enthousiasme, parce que cela devient plus difficile, parce que l'on rencontre toujours une opposition". Toutefois, dans le même souffle, le président ajoute avec force: "Mais compte tenu de l'objectif, qui est "d'embarquer" la population franco-manitobaine, nous pouvons être globalement satisfaits".

Par ailleurs, Me Roy a tout spécialement remercié soeur Bernadette Poirier, la provinciale des Soeurs Grises du Manitoba qui quittera prochainement la province pour son travail au sein du conseil d'administration de Francofonds. "Nos remerciements, a souligné Laurent Roy, viennent du fonds du coeur, soeur Poirier. Votre intégrité impeccable, votre engagement total, votre bon jugement, ainsi que votre sens de la justice nous a énormément frappé".

C'est donc forte de cet éloge que soeur Poirier a pris la parole quelques instants, le temps d'un au revoir sobre mais émouvant, pour dire notamment très directement que les Franco-Manitobains peuvent être "Leur propre agent assimilateur" en renonçant à parler le français là où les services sont offerts, comme par exemple à l'hôpital de Saint-Boniface.

Soeur Bernadette Poirier croit trop dans Francofonds pour ne pas lancer cette forme d'avertissement que l'on pourrait résumer ainsi: le jour où Francofonds aura fait, tranquillement peut-être mais sûrement, son chemin, il faudrait que les Franco-Manitobains puissent être nombreux à en profiter...



On reconnaît, de gauche à droite: Denise Roy, Paul Musso, Lorette Musso, Gérard Lécuyer (membre du conseil de Francofonds), Gilberte Proteau, membre du conseil de Francofonds et présidente de la S.F.M., Irène Lécuyer, Raymond Poirier, le directeur, Laurent Roy, le président de Francofonds et, assise, Soeur Poirier.

alphonse©

par Daniel Tougas et Robert Freynet



La chronique de Raymond HÉBERT

Le Bill 2 n'a pas été avalé



C'est le 3 juin dernier que se réunissait le "Law Amendments Committee" dans le but d'entendre les mémoires publics sur le "Bill no 2", une "Loi sur l'application de l'article 23 de l'Acte du Manitoba aux textes législatifs".

L'adoption d'une telle loi a été rendue nécessaire par la décision, en décembre dernier, de la Cour suprême du Canada qui invalidait la Loi manitobaine sur la langue officielle, adoptée en 1890. Cette loi décrétait que "seule la langue anglaise sera utilisée dans les procès-verbaux et les journaux de l'Assemblée de la province du Manitoba, et dans tout plaidoyer ou procédure judiciaire... Les Lois de la législature de la province du Manitoba peuvent être imprimées et publiées seulement dans la langue anglaise".*

Le nouveau "bill 2"

Cette loi rendue invalide par la Cour suprême, l'ancienne section 23 de l'Acte du Manitoba redevenait, elle,valide; mais il fallait maintenant que le gouvernement manitobain adopte une nouvelle loi qui indiquerait selon quelles modalités la section 23 serait appliquée; d'où le nouveau "Bill 2" qui a été présenté à la session courante de la législature manitobaine.

Trois mémoires ont été présentés au "Law Amendments Committee", par la Société franco-manitobaine, par le professeur Allan Kear, et par M. Georges Forest. Des trois, c'est celui de M. Forest qui était le plus étoffé, le plus passionné et qui transmettait le mieux le sentiment de profonde frustration que ressentent les Franco-Manitobains à ce point tournant de leur histoire. Ce sentiment presque de rage, souvent incompréhensible par la très grande majorité de Manitobains anglophones et même par grand nombre de Francophones manitobains, devient une réaction normale lorsqu'on lit le tour d'horizon de notre histoire que nous livre M. Forest dans son mémoire.

Les motifs de la frustration de M. Forest

Dès le début de son texte, M. Forest a donné des indices quant au motif de sa frustration:

"M. le président, je suis dans l'embarras. Je veux parler la langue de ma mère, un droit légitime que j'ai en ces lieux. mais, si je continue, je sais que je ne parle qu'à quelques personnes et aux murs qui comme certains n'ont pas d'oreilles pour écouter. Alors, pour ne pas perdre votre temps et le mien, je capitule devant l'intransigeance de mon gouvernement et je parlerai ma deuxième langue".

M. Forest continue: "Je me suis souvent demandé, "Qu'est-ce qui est arrivé aux droits établis par Louis Riel dans la liste des droits enchâssés par son gouvernement provisoire dans l'Acte du manitoba?" Nous avons maintenant une réponse à cette question, et si je suis ici aujourd'hui, c'est pour souligner l'urgence de restaurer ces droits violés sans honte en 1890". (trad.)

"Acte ignoble"

M. Forest procède ensuite à la dénonciation de cet "acte ignoble" (trad.), et reconstitue le cheminement légal et constitutionnel du dossier après ce temps. Il s'inspire largement d'un autre texte, un texte publié récemment dans le "Manitoba Law Journal" (vol. 10, no 3 1980) et intitulé "Validity of Manitoba Laws after **Forest**: What is to be done?". Ce texte d'une quinzaine de pages devrait dorénavant occuper une place éminente dans la bibliothèque de tout Franco-Manitobain qui veut s'informer de façon sérieuse sur les questions qui touchent sa collectivité.

Rédigé par le professeur Joseph Eliot Magne de l'université d'Ottawa, cet article est une synthèse à la fois historique et légale de l'évolution des droits des francophones au Manitoba et des implications du jugement récent de la Cour suprême. M. Magnet pose la question qui pour lui est centrale: "Quelles en sont les conséquences? Les jugements de la Cour suprême du Canada invalidant la Loi sur la langue officielle du Manitoba et la Titre I Chapitre III de la Charte de la langue française du Québec ne le disent pas. Jamais la Cour suprême n'a été plus silencieuse dans un jugement sur un effet si important de ses décisions; jamais un tel silence n'a été de si mauvais augure dans le droit canadien". (trad.; p. 244)

Analogie?

M. Magnet procède ensuite à une analyse comparée des jugements de la Cour suprême au Manitoba (Forest) et au Québec (Blaikie). Il souligne, comme certains avocats franco-manitobains l'ont déjà fait, que les deux jugements ne sont pas identiques. Dans les deux cas, les droits d'appel ont tout simplement été refusés sans commentaire par la Cour suprême, ce qui a eu comme effet d'affirmer le bien-fondé des jugements des Cours d'appel des deux provinces. Or le jugement Freedman diffère substantiellement du jugement Deschênes: en effet, il a rendu un jugement beaucoup plus limité que celui du juge Deschênes.

Tout en trouvant inopérante la Loi sur la langue officielle du Manitoba, le juge Freedman a ajouté qu'il n'était "pas prêt à déclarer que toutes les lois du Manitoba depuis 1890 sont constitutionnellement invalides..." (trad.) La Cour supérieure du Québec, par contre, a déclaré carrément "la nullité totale, au motif d'*ultra vires*, du Chapitre III du Titre premier de la **Charte de la langue française**" (cité par Magnet, p. 246). La constitutionnalité des lois rédigées uniquement en anglais au Manitoba n'est donc toujours pas résolue.

Jusqu'à où aller?

"Jusqu'où **devrait** aller la Cour suprême du Canada dans le cas du Manitoba?" demande M. Magnet (trad., p. 255). Après une analyse des facteurs en cause et des sortes de préjugés qu'ont eu à subir les Franco-Manitobains suite à l'adoption de la Loi sur la langue officielle en 1890, il répond ainsi à sa propre question: "The Supreme Court ought to go very far indeed. Manitoba's time has run out". (p. 256) Il fournit ensuite deux exemples d'actions qui pourraient être entreprises: d'abord, un individu pourrait porter un grief en cour au nom de tous les Franco-Manitobains ("class action"). Une autre possibilité serait que, lors d'une défense basée sur un défaut constitutionnel dans une cause reliée à une loi provinciale (par exemple, une contravention), la Cour pourrait inviter des mémoires de la part de personnes intéressées.

Et, de son côté, que devrait faire le gouvernement manitobain? Ici M. Magnet va très loin: d'abord, le Procureur-général devrait élaborer un plan assurant que dans des délais raisonnables les exigences spécifiques de la Section 23 seraient remplies (p. 257). Cela implique l'implantation d'une structure judiciaire bilingue ainsi qu'un programme de traduction.

Un système de traduction

Dans l'intérim, un système de traduction pour usage dans les tribunaux pourrait être mis sur pied. Une autre option serait la création d'un tribunal itinérant qui pourrait mener des procès criminels ou civiques sur demande. (p. 257)

En deuxième lieu, le Procureur-général devrait avoir à préparer un plan d'action réaliste qui compenserait les Franco-Manitobains pour leur exclusion passée de la profession légale (ici il parle évidement de ceux qui auraient voulu faire leurs études légales en français).

Enfin, le Procureur-général devrait avoir à soumettre un plan d'action réaliste qui compenserait les Franco-Manitobains pour les torts politiques causés par les actions gouvernementales illégales depuis 1890. Si le gouvernement manitobain refusait d'effectuer ces démarches, la Cour elle-même pourrait, sur demande, définir ce qu'il faudrait pour redresser les torts constitutionnels qui ont été faits à l'endroit des Franco-Manitobains.

M. Magnet conclut: Les statuts du Manitoba ne peuvent pas être invalidés (parce qu'ils sont rédigés en anglais) Par contre, la constitution du Canada ne peut pas devenir un ensemble de platitudes incapable de protéger des droits fondamentaux. (p. 257)

Malgré la force de l'argumentation de M. Magnet, il a tout de même un défaut, ou peut-être une déformation professionnelle: il se limite strictement aux implications légales et constitutionnelles des jugements de la Cour suprême.

Pour ma part, je préfère de beaucoup l'attitude adoptée entre autres par la Société franco-manitobaine sur cette question, à savoir que les droits légaux ne peuvent pas être dissociés des services nécessaires à l'épanouissement de la population franco-manitobaine. Certes les jugements ne vont pas jusque là; par contre, l'article de M. Magnet démontre clairement jusqu'où les Franco-Manitobains pourraient aller en réclamant seulement les droits implicités dans les jugements (et c'est très loin).

Il faudrait que le gouvernement Lyon prenne conscience du fait que s'il y a d'autres batailles juridiques, cette fois M. Forest ne sera pas seul; ce serait peut-être plus économique et plus efficace pour tous s'il y avait un engagement ferme, une fois pour toutes, de la part du gouvernement à fournir des services bilingues partout où c'est possible et réaliste de le faire.

Les dépenses ne seraient pas énormes (d'ailleurs le fédéral se ferait sans doute un plaisir d'aider financièrement); le principe qui serait alors établi serait à mon sens infiniment plus important, et toucherait de beaucoup plus près la vie quotidienne des Franco-Manitobains, que les droits limités acquis par le jugement Forest.

****Lorsque je citerai ici des textes rédigés en anglais seulement, la traduction est la mienne. Ces textes seront indiqués par la notation (trad.).***

Inauguration de la Maison Riel

Plusieurs centaines de personnes ont assisté, vendredi dernier, à l'inauguration officielle du site historique de la Maison Riel, située au 330 chemin River à Saint-Vital. Parcs Canada a restauré le lieu historique national de manière à ce que les visiteurs puissent trouver la Maison Riel dans l'état où elle était au printemps de 1886.

par Bernard BOCQUEL

Les articles pour la Maison Riel ont été collectionnés sur une période de quatre ans. Des pièces de l'époque ont aussi été empruntées à la Société historique de Saint-Boniface et ont été reproduites à Ottawa.

On sait que Louis Riel a visité la Maison Riel au moins une fois, au printemps de 1883 alors qu'il revenait du Montana pour assister au mariage de sa soeur Henriette. C'est aussi dans cette maison que le corps de Louis Riel a été exposé pendant deux jours en décembre 1885 après son exécution. La dernière personne à habiter la Maison Riel a été Mme Yvonne Riel, une nièce de Louis Riel par alliance. Elle y a vécu de 1920 à 1968.

Parcs Canada gère la maison

La gestion et l'exploitation de la Maison Riel ont été confiées à la Société historique de Saint-Bonifave par contrat avec Parcs Canada. Elle sera ouverte tout l'été au public. Un personnel bilingue sera à la disposition des visiteurs.

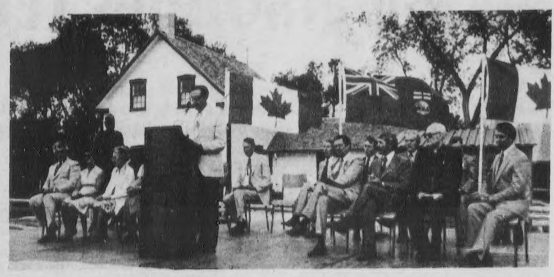
L'inauguration de la Maison Riel a donné l'occasion au ministre fédéral de l'Environnement M. John Roberts d'évoquer le personnage de Louis Riel. "Nous sommes ici, a-t-il déclaré, pour nous rappeler, pour célébrer, l'un de ces hommes dont la vie, pour le meilleur ou pour le pire, a profondément marqué l'histoire de notre pays. Nos racines actuelles puisent au passé; le Canada d'aujourd'hui tire les siennes de la vie de Louis Riel, tant de ses réalisation que de ses omissions".

Une charte des droits et libertés

Plus loin, M. Roberts a ajouté: "Riel est mort, condamné en tant que traître. Aujourd'hui, pourtant, nous le percevons bien différemment. Nous comprenons sa bataille passionnée pour le droit au gouvernement responsable, pour les droits linguistiques, pour la survie des collectivités culturelles (...) Louis Riel a combattu l'assimilation culturelle des siens. Il a défendu le respect des droits de l'homme. En tant que pays, nous n'avons pas encore assuré le respect de ces droits. Rappelons-nous les revendications linguistiques au Manitoba en Ontario".

Puis John Roberts en est venu à la conclusion qui s'imposait: "Nous devons toujours lutter, non pas comme Riel, arme au poing, mais à force de rencontres, en nous montrant persuasifs. Mon gouvernement croit en cette cause, tout autant que Riel croyait en la sienne: celle d'inclure dans le gouvernement, dans notre constitution, une charte des droits qui garantisse les droits et libertés individuelles fondamentaux, les droits linguistiques, la protection de l'héritage culturel des diverses collectivités du Canada".

"La justice doit nous protéger de l'indifférence et de l'insensibilité des gouvernements, tant fédéral que provincial, et garantir la liberté dont devrait pouvoir profiter tout citoyen canadien".



C'est le député de Saint-Boniface, M. Robert Bockstael qui était en charge de l'allocution finale lors de l'inauguration de la Maison Riel.

Les petites nouvelles

Société franco-manitobaine



Lucille ROCH

La direction de la Société franco-manitobaine vient de rendre public son choix pour remplacer la directrice générale de la S.F.M., Marie Déquier, qui quittera ses fonctions à la fin du mois de juillet.

Le choix a porté sur Madame Lucille Roch, originaire de Lorette, au Manitoba, et qui occupait déjà des fonctions de coordonnatrice des programmes à la Société franco-manitobaine depuis plus d'un an.

En rendant publique la nomination, la direction de la S.F.M. s'est dit d'avis que Madame Roch arrivera en poste (le 1er août) avec une connaissance approfondie des dossiers et des objectifs de cet organisme des plus importants au Manitoba français.

Et pour la présidente de la S.F.M., Mme Gilberte Proteau, "Cette nomination est heureuse et saura assurer la continuité dans le travail amorcé cette année par la Société franco-manitobaine".

À La Broquerie

6000 personnes fêtent la Saint-Jean

Poursuivant la dynamique véritablement entamée l'an passé, les responsables de l'organisation de la 84e édition de la fête de la Saint-Jean-Baptiste à La Broquerie, en fin de semaine dernière, peuvent fort justement adopter le mot de leur président, M. Paul Vielfaure, qui s'est déclaré "très satisfait" de la Saint-Jean 1980.

Toutefois, Paul Vielfaure ne veut pas s'aventurer dans une évaluation chiffrée du nombre de visiteurs qui ont vécu la fête de famille à La Brise. "Mais si l'on se base sur l'an dernier, il est clair que le nombre des participants a augmenté". Cette opinion, généralement partagée par les observateurs, permet d'avancer, sans grand risque de se tromper, que quelque 6000 personnes se sont retrouvées à La Broquerie pour participer à l'une ou l'autre des multiples attractions offertes.

Une seule ombre au tableau, mais de taille. La chanteuse vedette Diane Tell, comme certains le laissaient déjà entendre bien avant sa venue, n'a pas connu un gros succès, tant s'en faut au demeurant. Son style n'a attiré qu'environ 400 spectateurs, malgré une publicité sans faille. Espérons simplement que le déficit financier du spectacle n'hypothèque pas trop le bilan financier global de la fête.

Heureusement, il y avait les Gerry et Ziz, Gilberte Bohémier et autre Folle Avoine pour lesquels Paul Vielfaure dit n'avoir que "des remerciements à faire". Et, bien entendu, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie tient à remercier tout spécialement les centaines de bénévoles qui ont contribué au succès de cette fête populaire à laquelle on souhaite de devenir un point de ralliement des Franco-Manitobains.

Photo-reportage par Bernard BOCQUEL

et André-Yves ROMPRÉ



Samedi le 21 juin, 13h20, inauguration officielle de la fête. On retrouve, de gauche à droite: le père Clavet, Paul Vielfaure, Paul Lord et Mario Boily.



M. Paul Vielfaure, le président de la Société de la Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie. Très satisfait de la fête.



Gilberte Bohémier était l'une des artistes à se produire en après-midi de samedi dernier dans l'enceinte de l'aréna de La Broquerie.



Chistiane Dubé, une finissante de 11e année de l'école secondaire de La Broquerie -qui travaillera bientôt pour le 100 Nons au C.C.F.M.- a elle aussi, à sa façon, contribué à mettre de l'ambiance aux fêtes de la Saint-Jean.



Diane Tell. La chanteuse n'a pas séduit le public.

À l'occasion du centenaire de notre hymne national "O Canada", composé par Calixa Lavallée, Postes Canada a émis deux timbres commémoratifs de 17¢ - Renseignez-vous!

6000 personnes fêtent



"Fier de sa foi, de sa langue" pouvait-on lire sur un char allégorique qui véhiculait dimanche dernier à La Broquerie, Mgr Antoine Hacault, l'archevêque du diocèse, et le père Gérard Clavet, c.s.v., curé de La Broquerie.



Norman Paul, Jennifer Mc Kenna et l'artiste Marcel Debreuil étaient, comme bien d'autres Franco-Manitobains, au rendez-vous de la fête de la Saint-Jean à La Broquerie en fin de semaine dernière.

Les petites nouvelles

LE NPD aux Municipales

Un communiqué de l'organisation néo-démocrate municipale de Winipeg informe le public que le NPD du Manitoba a nettement l'intention d'être actif aux prochaines élections municipales du 22 octobre prochain. Le parti a en effet annoncé qu'il présentera des candidats dans les 29 quartiers du Winnipeg métropolitain.

Concert de jazz

"Festival/Manitoba", un projet du ministère des Affaires culturelles et du Patrimoine du Manitoba présentera, le lundi 30 juin à 19h, un concert de jazz "Encore" au parc Centennial, angle des rues Raleigh et Kimberly, à Winnipeg. Pour plus de renseignements, communiquer avec Helyn Galinowsky, au 944-4578.

La "Red River Ex" se poursuit

Le public a jusqu'à dimanche pour visiter la foire annuelle "Red River Ex" au parc de l'Aréna de Winnipeg. Divers spectacles, en plus des manèges traditionnels, sont au programme pour cette fin de semaine.

Le C.M. et la fête du Canada

Le Cercle Molière fêtera d'une façon assez originale le 1er juillet, la fête du Canada.

La date limite pour s'abonner (ou se réabonner) à la saison 1980-'81 au même prix que cette année, avait été fixé au 30 juin. Mais, à l'occasion de la fête du Canada, le 1er juillet, l'offre spéciale demeure en vigueur un jour de plus.

Vandalisme

Sous la rubrique "vandalisme", nous aimerions simplement laisser savoir à ceux qui ont jugé intelligent de peindre en bleu la plaque française qui orne le pont du Voyageur à Saint-Boniface, qu'ils pourraient mettre leurs "talents" de barbouilleurs au service de la communauté en ajoutant un "e" au panneau qui indique la rue de la Cathédrale à l'angle des rues Cathédrale et Langevin. Merci d'avance.

Rectificatif

Dans l'article de la semaine dernière traitant de l'assemblée annuelle du 100 NONS, une erreur s'est glissée dans l'orthographe du nom de l'un des conseillers élus. Il fallait lire: Gérard Schaubroeck, et non Schoebroeck. Toutes nos excuses à l'intéressé.

PRIÈRE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Invitation à tous

Célébration du centenaire de l'arrivée de la famille Bourgeois à Saint-Malo.

Samedi 12 juillet: ouverture avec une danse à l'"Aréna" de Saint-Malo.
Dimanche le 13 juillet: - 11h: Messe à la grotte; dîner à ciel ouvert avec votre panier et rafraîchissement à la grotte; 3:00 h chanson-gigue, danse carrée à la grotte.

Amusements pour les enfants!

À LA SFM...

Société franco-manitobaine
Tél.: 233-4915
194, boulevard Provencher
Case postale 145, Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

RUBRIQUE

Place aux femmes

On les a longtemps reléguées à la cuisine parce que, nous semblait-il, c'était là, le domaine de leur spécialité. Or, de dignes représentantes de "51%" de notre population totale sont, en 1980, plus que jamais prêtes à nous démontrer leur savoir-faire dans d'autres domaines, dont ceux de l'administration et de la gérance. De fait, il était plutôt rare de voir, il y a quelques années, des femmes présidentes ou directrices d'organismes franco-manitobains, à moins qu'il s'agisse, bien sûr, d'organismes féminins. Eh bien, l'année 1980 marquera, de façon significative, un élan dans le sens contraire puisque bon nombre de nos associations sont maintenant dirigées par des femmes.

L'auteur de cet article a jugé important de vous signaler que GILBERTE PROTEAU est la première femme présidente de notre association provinciale (que ce soit l'AECFM ou la SFM) qui a connu ses débuts en 1916. ALICE LABELLE est également la première femme présidente de la Fédération de l'âge d'Or du Manitoba. Par ailleurs, BEATRICE GREBAN de SAINT-GERMAIN est présidente de l'Alliance française, tandis que SOEUR THÉRÈSE LEGAL préside le mouvement diocésain de Développement & Paix. Pour sa part, LORETTE BEAUDRY-FERLAND est la première femme à assumer la présidence des Commissaires d'école franco-manitobains. Notons, également, que cette dernière est l'actuelle directrice générale du Centre culturel franco-manitobain.

Dans la liste des directrices d'organismes franco-manitobains, il faut aussi noter MARIE DÉQUIER (à la SFM), RACHEL MASSICOTTE (au Conseil jeunesse provincial), MADELEINE LEPINE (au 100 Nons), JEANNETTE BOURGOUIN (au Centre de ressources éducatives françaises du Manitoba), ANNETTE ST-PIERRE (au Centre des études franco-canadiennes de l'Ouest), et MARIE-PAULE ROBITAILLE (à la Maison Riel).

Et puis, il y a les femmes directrices d'écoles françaises ou d'immersion: DOLORÈS AQUIN (École Centrale à Transcona), SOEUR LÉONNE DUMESNIL (École Sacré-Coeur à Winnipeg), RAYMONDE GAGNÉ-FRÉCHETTE (directrice désignée à l'École secondaire de La Broquerie), THÉRÈSE GOBEIL —CAMERON (les écoles Guyot et Howden à Saint-Boniface), ALICE GOSSELIN (École de Saint-Malo), RENÉE-FRANCE LABOSSIÈRE (École Taché à Saint-Boniface), ANITA LAVALLÉE (École de Saint-Ambroise), DORIS LEMOINE (École Noël-Ritchot à Saint-Norbert), SOEUR MARIE-ANNA RUEST (École de Fannystelle), et MARIE SAVARD (École de Laurier).

Dans le secteur financier, notons la présence de femmes à la tête de caisses populaires au Manitoba. HÉLÈNE BULGER préside le conseil d'administration de la Caisse Populaire du Précieux-Sang. Huit autres femmes se trouvent gérantes de caisses populaires: LUCILLE BÉRARD (Caisse Populaire de Saint-Joseph), THÉRÈSE DESROSIERS (Caisse Populaire de Sainte-Geneviève), JEANNINE GAUDRY (Caisse Populaire Louis-Riel à Saint-Laurent), MONIQUE HAWRANIK (Caisse Populaire de Saint-Georges), IRÈNE RÉGNIER (Caisse Populaire de Saint-François-Xavier), SUZANNE RICHARD (Caisse Populaire d'Aubigny), EDITH SAINDON (Caisse Populaire de Richer), et LORRAINE THERRIEN (Caisse Populaire de Laurier). Par ailleurs, ESTELLE CAMPBELL est gérante d'un Royal Trust à Winnipeg.

D'autres membres de la gent féminine gèrent leur propre entreprise. C'est le cas de cinq d'entre elles, à Saint-Boniface: PATRICIA BAZINET (magasin de vêtements, Jaconic), MARJOLAINE BOULET (Les Chaussures Guay), ALINE DANIS (Danis Realty Ltd.), et YVONNE ET LUCILLE BOULET (Park Florists Ltd.). Pour sa part CÉCILE LESAGE gère, à Saint-Pierre-Jolys, son propre commerce comme fleuriste.

À l'extérieur du Manitoba aussi, il y a des femmes à la tête d'importants organismes francophones. IRÈNE CHABOT est la présidente de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan (une des associations-soeurs de la SFM). JEANNE BOURASSA, pour sa part, est la directrice générale de la Fédération des jeunes canadiens-français. Enfin, JEANNINE SEGUIN vient tout juste d'assumer la présidence de la plus importante association francophone au pays, à l'extérieur du Québec, la Fédération des francophones hors Québec.

Et, bien sûr, l'auteur de cet article en a oublié plusieurs; et, il ne les connaît pas toutes. Il faudra donc le pardonner; après tout, il n'est qu'un homme.

Sérieusement cependant, il faut souligner cette croissance dans le leadership chez les femmes au Canada français, et au Manitoba français, plus particulièrement. Cette croissance semble venir d'une volonté accrue, chez les femmes, de manifester leur savoir-faire et leurs capacités de diriger. On ne peut qu'encourager cette évolution et souhaiter que les femmes continueront à accéder à des postes de leadership au sein d'organismes franco-manitobains et d'entreprises francophones. Quant à la vie politique, aux échelons provincial et fédéral, reste à voir!



Marc Beaudry
Service d'Information

Collège universitaire de Saint-Boniface

En parlant du culturel . . . et d'un coordonnateur

Les activités culturelles ont toujours été un aspect très important de la vie étudiante au Collège. La préparation et l'organisation des activités ont été traditionnellement la responsabilité d'un comité composé d'étudiants et de professeurs. Cette année ne fit pas exception à cette règle et le nombre impressionnant d'activités témoigne de leur enthousiasme et de leur dévouement. Le répertoire fut assez varié: Un ciné-club avec plus de 22 films à l'affiche et 2 présentations par semaine; un club photo pour les "mordus" de la photographie — ce projet se termina par une exposition en règle de leurs oeuvres; un spectacle pour enfants, durant le mois de novembre, préparé par les étudiants de l'Institut pédagogique; une boîte à chanson "à l'abri de la tempête" présentée par les étudiants en janvier et qui rapporte un franc succès; un recueil de poésies "les premiers rayons" qui a permi à nos jeunes poètes de faire connaître leurs talents d'écrivain; des conférences d'invités distingués; une pièce de théâtre "Charbonneau et chef" présentée par les étudiants fransaskois du Collège et, non pas moindre, un FESTIVAL D'EXPRESSION CULTURELLE qui eut lieu pendant la semaine du Festival du Voyageur. Ce dernier projet mérite une attention plus particulière en raison de son ampleur. Cinq activités furent présentées au grand public. D'abord, une présentation théâtrale "La dalle des morts" — projet qui rapporta un très grand succès tant par la qualité de la présentation que par son succès au "guichet". Le Collège fit appel à un comédien local, Monsieur Jean-Louis Hébert, pour assurer la direction de cette pièce. Du lundi au vendredi, pendant l'heure du midi, des mini-spectacles mettant en vedette le groupe folklorique "La folle avoine", le compositeur-interprète Gilberte Bohémier, une boîte à chansons des étudiants universitaires, les raconteurs Ronald Valois et Vincent Dureault, un récital de poésies avec un groupe d'étudiants du Collège et l'orchestre des concierges du Collège. Également, dans le cadre des activités du festival, une exposition de peintures et une exposition de photographies organisées par Madame Geneviève Montcombroux; deux journées de cinéma pour enfants et, un lancement du livre des "poésies religieuses et politiques" de Louis David Riel. Le succès du festival fut assuré grâce à l'excellent travail de coordination de Daniel Boucher qui fut embauché par l'association des étudiants pour assister le Comité culturel dans la préparation du festival culturel. Cette décision de la part des étudiants à embaucher un coordonnateur culturel souleva de sérieuses discussions d'une part et d'autre à savoir si le Collège ne pourrait pas grandement bénéficier des services à plein temps d'un tel coordonnateur. Après quelques présentations de la part du comité culturel, des professeurs et des étudiants, appuyant ce point de vue, l'administration du Collège accepta d'établir un poste de **coordonnateur culturel** dès septembre 1980. Cette décision nous donne l'espoir que la vie culturelle au Collège, avec l'aide d'un coordonnateur, prendra un essort considérable durant l'année prochaine.

Ce que j'ai vu en ouvrant la porte du CEFCO

Le CEFCO est le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest. Son but est de favoriser des projets de recherche parmi les professeurs universitaires et de former les étudiants au niveau de la maîtrise et du doctorat à la technique de la recherche. L'article qui suit a été préparé par la directrice du CEFCO, le professeur Annette Saint-Pierre. Elle relate le travail qui se fait actuellement par les étudiants affectés à la recherche.

Johanne Raimbault, avec la patience d'un chercheur scientifique, lit **Le Métis** et recueille minutieusement toutes les miettes qui racontent notre histoire. Pour se reposer, elle fait des explorations dans **Les Cloches de Saint-Boniface** et revient à "son" journal. On a tellement hâte de terminer cet index tant attendu!

Pierrette Boily s'attarde quelquefois à relire certaines lignes trop captivantes dans **Le Manitoba**. Pour une diplômée qui vient de recevoir la médaille d'or de l'Université du Manitoba, à l'occasion de l'obtention d'un baccalauréat ès arts, on comprend sa faim intellectuelle devant des pages d'histoire. C'est un peu un cours de lecture suivi.

Roxanne Stanners ne lève pas souvent les yeux du journal, **La Liberté**; ses doigts effilés bougent avec respect les petites cartes sur lesquelles elle inscrit les références aux anecdotes, aux accidents, etc. La tâche est immense et elle n'envisage probablement pas l'honneur de se rendre jusqu'à la dernière page de 1980. Tout de même! De son côté, Gisèle Deroche, qui vient de convoler, viendra lui prêter main forte dès son retour. À deux, on allègera un peu le fardeau.

Anne Molgat inventorie le fonds des archives sonores qui a été **déposé** au CEFCO par CBWFT de Winnipeg. Elle visionne les émissions que l'on a jugé bon de conserver et, suivant une méthode que lui a enseignée Jacques Gagné des Archives nationales à Ottawa, elle dispose le tout de façon à faciliter la tâche d'un chercheur. Bien entendu, ces documents sonores demeurent la propriété de Radio-Canada et il faudra une permission de cette société pour les consulter.

Monique Raimbault, munie d'un magnétophone et d'un carnet de rendez-vous, se préoccupe tout spécialement des femmes manitobaines qui chacune à sa façon, mettent leurs talents au service de la collectivité. Une collaboration étroite existe avec la Ligue des femmes catholiques du Manitoba qui vient de mettre sur pied un projet de ce genre dans les cadres d'une recherche à l'échelle nationale.

Jacqueline Marion-Hamshyer, qui vient de terminer une étape de la recherche entreprise par Rose-Anna Bérubé dans le domaine de la musique et du chant, est revenue au CEFCO. Sa compétence et son entregent sont très appréciés. Jacqueline serait la personne toute désignée pour assurer une

——— **suite à la page 14**

Un nouveau recteur

Le Conseil d'administration du Collège universitaire de Saint-Boniface est heureux d'annoncer la nomination du docteur Claude Thibault au poste de recteur. Âgé de 49 ans, M. Thibault possède une expérience variée tant académique qu'administrative. Il fit ses études aux universités Laval, Bishop et Rochester, où il obtint son baccalauréat, deux maîtrises et un doctorat.

Après avoir passé 9 ans dans les Forces Armées canadiennes, dont quelques-unes au Manitoba, dans diverses responsabilités avec les grades de lieutenant et capitaine, il s'engagea dans l'enseignement universitaire de 1960 à 1974 aux universités de Sherbrooke et Bishop.

Il est directeur administratif de l'Association des Universités et Collèges du Canada depuis 1974.

M. Thibault entrera en fonctions le 1er juillet prochain.

LES PREMIERS RAYONS

Le Comité culturel du Collège par son projet "La voix des jeunes" a de nouveau, cette année, rendu possible la publication des quelques 38 oeuvres de 6 poètes en herbe dans un recueil qui s'intitule "les premiers rayons". Ce projet qui se répète depuis déjà quelques années a pour but d'encourager les étudiants du Collège à publier quelques-uns de leurs meilleurs poèmes et travaux littéraires. Les cahiers de poésie seront distribués en début d'année aux étudiants universitaires avec l'espoir d'encourager la participation d'un plus grand nombre d'étudiants et de découvrir ainsi de nouveaux talents littéraires.

Pour te laisser parler d'amour

Je ne veux pas laisser passer l'occasion de cette chronique et de mon départ prochain du Collège sans exprimer mes bons sentiments à l'égard de la formation et de l'éducation offertes au Collège. Étant moi-même ancien du Collège j'ai toujours tenu à son égard beaucoup d'estime et de reconnaissance. Le Collège universitaire de Saint-Boniface demeure à mon avis le pilier, le défenseur, l'esprit et la force de la francophonie au Manitoba — sans doute on peut difficilement concevoir la survie du français au Manitoba sans le Collège qui, en guise de bon parent, l'a toujours appuyé dans sa lutte difficile. Le Collège a également fait ses preuves comme institution universitaire — on n'a qu'à comparer l'éducation qu'on y reçoit avec celle offerte par les autres institutions universitaires dans le Canada pour en avoir la conviction. Ce sont des raisons qui ont fait que je choisisse l'expression "pour te laisser parler d'amour" comme thème de la campagne publicitaire du Collège. Sans doute vous l'avez vu cette publicité, sur panneaux-réclames, au verseau du programme du Festival du Voyageur, sur macarons et même imprimée sur des chemises (T-shirts). Les paroles "pour te laisser parler d'amour" sont tirées de la chanson "Gens du pays" du grand poète-chansonnier Gilles Vigneault. Dans cette chanson Vigneault parle d'amour — amour de ce pays dans lequel nous vivons — amour de traditions et d'un patrimoine qui reflètent notre culture française — amour d'une poésie qui reflète notre langue française — amour de nous-mêmes parce que cette langue et cette culture françaises sont la richesse réelle de ce beau pays qui est le nôtre. Le Collège de Saint-Boniface s'est toujours donné comme tâche principale l'épanouissement de la langue et de la culture françaises et, il veut les transmettre à la jeunesse manitobaine qui a soif de se connaître et de s'apprécier par rapport à des valeurs et des aspirations qui lui sont propres.



Ce message d'amour, de respect et de grandeur d'âme fut l'essence même de mon message publicitaire pendant mon séjour au Collège — j'ai voulu le partager avec tous les jeunes franco-manitobains et tous les plus vieux qui l'avaient peut-être oublié.

Marc Beaudry


Cécilia
Wiktorowicz


Monique
Brunel


Evelyne
Bosc


Lionel
Piché


Huguette
Trudel


Gisèle
Deroche


Collège Universitaire de Saint-Boniface


Doris
Alarie

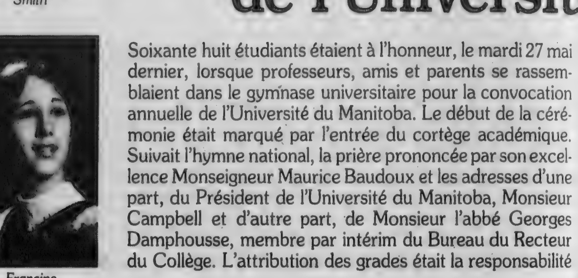

Renald
Piché


Louise
Meissner


Donald
Smith

Finiss

La conv
de l'Universit



Soixante huit étudiants étaient à l'honneur, le mardi 27 mai dernier, lorsque professeurs, amis et parents se rassemblaient dans le gymnase universitaire pour la convocation annuelle de l'Université du Manitoba. Le début de la cérémonie était marqué par l'entrée du cortège académique. Suivait l'hymne national, la prière prononcée par son excellence Monseigneur Maurice Baudoux et les adresses d'une part, du Président de l'Université du Manitoba, Monsieur Campbell et d'autre part, de Monsieur l'abbé Georges Damphousse, membre par intérim du Bureau du Recteur du Collège. L'attribution des grades était la responsabilité


Anna
Labelle


Charles
LaFlèche


Gisèle
Vielfaure


Francine
Monin


Gabrielle
St. Hilaire

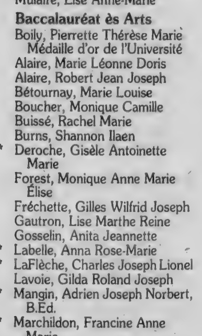

Gilles
Fréchette


Denyse
LaFlèche


Monique
Bockstael



Murielle
Gaborieau



Bachelor of Arts
Mulaire, Ginette Claire

Baccalauréat ès Arts (Latin Philosophie)
Brunel, Monique Marie Thérèsa
* Dureault, Vincent Cecil
* Ferraton, Guy André
Mulaire, Lise Anne-Marie

Baccalauréat ès Arts
Boily, Pierrette Thérèse Marie
Médaille d'or de l'Université
Alaire, Marie Léonne Doris
Alaire, Robert Jean Joseph
Bétournay, Marie Louise
Boucher, Monique Camille
Buissé, Rachel Marie
Burns, Shannon Ilaen
* Deroche, Gisèle Antoinette Marie
Forest, Monique Anne Marie Élise
Fréchette, Gilles Wilfrid Joseph
Gautron, Lise Marthe Reine
Gosselin, Anita Jeannette
* Labelle, Anna Rose-Marie
* LaFlèche, Charles Joseph Lionel
Lavoie, Gilda Roland Joseph
* Mangin, Adrien Joseph Norbert, B.Ed.
* Marchildon, Francine Anne Marie
Meissner, Louise Marguerite

Piché, Lionel
Piché, Renald
Schaubroeck
Joseph
Smith, Donal
Stanners, Ro

Baccalauré
* Lavoie, Richa
Paquin, Paul
* Pelletier, Mar
Verrier, Joan

Bachelor of Pharmacy
Mulaire, Jose

Baccalauré
Bérard, Nicol
Bockstael, M
Marie
* Bohémier, Lin
Carrière, Dan
Chouinard, C
Gaborieau, M
* Gisiger, Jean
Lachance, Ra
* LaFlèche, De
Lafrance, Thé
* Lepage, Dolo
Lussier, Germ
(Lat. Phil.)†
Monin, Franc
* Money, Nann

GRADE HONORIFIC

Claude Castonguay, C.C.; D.C.L. (Bishop's); LL.D. (
sionnel dont la contribution originale a servi à l'évolut
Canada qu'en sa province natale, le Québec.


Gaston
Ste. Marie


Danuta
Petryk


Nicole
Pribilski

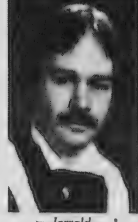
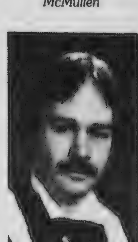
Maureen
McMullen

Raymond
Paquin


Paul
Paquin


Shannon
Burns

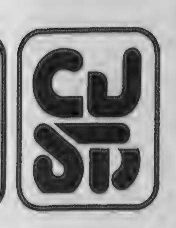

Anita
Gosselin



Jerrald
Lemay


Roxanne
Stanners


Thérèse
Lafrance


Rachel
Buissé



Guy
Ferraton



Lise
Mulaire



Richard
Lavoie



Joanne
Verrier



Marie
Betournay



Monique
Forest

ants 1980

vocation

é du Manitoba



Lynne
Paradis



Francine
Marchildon



Adrien
Mangin



Lise
Gautron

du Chancelier de l'Université, Madame Isabel Auld. Elle remettait, en premier lieu, le grade honorifique de Docteur en droit à Monsieur Claude Castonguay, ancien ministre libéral au gouvernement du Québec et procédait, ensuite, avec la remise de diplômes aux étudiants du Collège. Mademoiselle Pierrette Boily fut récipiendaire de la médaille d'or de l'Université du Manitoba remise à l'étudiant(e) qui avait conservé(e) la meilleure moyenne académique durant sa dernière année universitaire. La cérémonie se terminait par une invitation à la réception pour les diplômés et par le chant du Collège entonné par le soliste Maurice Lafrenière.

l Augustin Joseph
d Aimé Joseph
x, Gilbert Denis

ld Hubert
oxanne Jacqueline

éat ès Sciences
ard Joseph
l Denis
rc Pierre Joseph
nne Marie

f Science in

eph Emery Rhéal

éat en Éducation
le Marie Gisèle
Monique Claudette

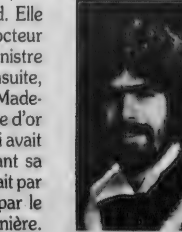
ina Marie Madeleine
nièle Suzanne
Catherine Irène
Murielle Marie Cécile
nine
achel Ida Marie
enyse
érèse Marie Aimée
ores
maine Eugénie, B.A.
†
cine Adeline
nette Marie

Phaneuf, Huguette Irène†
Philippot, Murielle Avray
Roy, Ginette Bernadette
* Sawchuk, Rose Marie Mathilda
St. Hilaire, Gabrielle Hélène
Vielfaure, Gisèle Florence Marie

Certificat en Éducation
Avanthay, Gilles Henri Lucien, B.A. (Lat. Phil.)
Chartier, Roland Charles Joseph, B.Sc.
Khan, Cécile Simone, B.A.
* Labelle, Marie Joseph Jacques Lewis, B.A.
* Lemay, Jerrald René, B.A., M.A.
Lessard, Philippe Adélard Joseph, B.A.
McMullen, Ellen Maureen, B.A.
Mohit, Shyma Parsad, B.A. (Hons.) (Montr.); M.A.
* Panchuk, Sharyn Dorothy, B.A. (McM.)
* Paquin, Raymond, B.E.S.
Petryk, Danuta, B.A.
* Pribilski, Nicole Lillianne, B.A. (Lat. Phil.)
* Roy, Normand David Joseph, B.A. (Lat. Phil.)
Ste. Marie, Joseph Gaston Noël Marcel, B.A.
Wiktorowicz, Cécilia

* Diplôme décerné en absentia

QUE: Docteur en droit
(McG.; Tor.); D.U. (Sher.); F.S.A., un actuaire profes-
tion de la sécurité et des services sociaux aussi bien au



Roland
Lavoie



Pierrette
Boily



Robert
Alarie



Germaine
Lussier

Gilbert
Schaubroeck



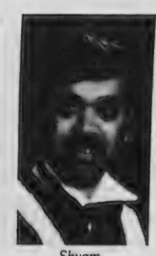
Ginette
Roy



Catherine
Chouinard



Danièle
Carrière



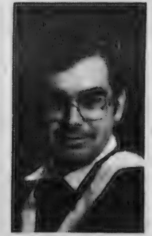
Shyam
Mohit



Cécile
Khan



Sharyn
Panchuk



Normand
Roy



Murielle
Philippot



Jeannine
Gisiger

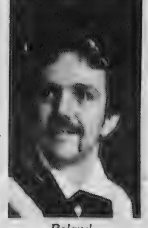


Philippe
Lessard



Monique
Boucher

Nannette
Money



Roland
Chartier



Rachel
Lachance



Nicole
Bérard



Gilles
Avanthay



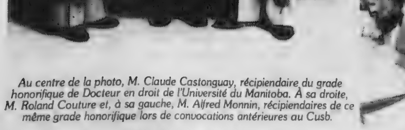





L'année en photos







Au centre de la photo, M. Claude Castonguay, récipiendaire du grade honorifique de Docteur en droit de l'Université du Manitoba. À sa droite, M. Roland Couture et, à sa gauche, M. Alfred Monnin, récipiendaires de ce même grade honorifique lors de convocations antérieures au Cusb.

Liste d'honneur du doyen

À la fin de chaque année scolaire le doyen du Collège publie une liste d'honneur. Sur cette liste paraissent les noms des étudiants, inscrits à plein temps au Collège, qui se sont mérités la distinction d'avoir conservé une moyenne académique de B+ (3.5). La liste d'honneur pour l'année 1979-80 est la suivante:

Arts

BOILY, Gérald
BOILY, Johanne Yolande
BOILY, Pierrette
CENERINI, Rhéal
CHARTIER, Gérald
DE MOISSAC, Claude
DEROCHE, Gisèle
FOURNIER, Paulette
GERARDY, Huguette
LABELLE, Mariette
LEGAL, Colette
MEISSNER, Louise
NAYET, Edwige
PICHE, Jean
PICHE, Lionel
ROZEMBLUM, Raisa
SMITH, Donald
SMITH, Guy

Sciences

HACAULT, Antoine
PETIT, Gilles

Éducation

CHOUINARD, Catherine
FILLION, Christiane
FRAZER, Jocelyne
GAUTHIER, Marie E.
JAMAULT, Maryvonne
LECLERC, Paulette
LEMONDE, Marie
MONIN, Francine
MONNEY, Nanette
PAQUIN, Raymond
PETRYK, Danuta
PROULX, André Bernard
ST-HILAIRE, Gabrielle
WIKTOROWICZ, Cécilia

Prix et médailles décernés pour l'année 1979-80

La Médaille du Gouverneur-général:

La médaille d'argent du Gouverneur-général est offerte à l'étudiant(e) inscrit(e) au programme de Baccalauréat en Éducation qui a conservé une haute moyenne dans ses études universitaires et qui a démontré des qualités de leadership. Catherine CHOUINARD, étudiante en éducation, s'est méritée cette distinction.

Prix d'excellence en français du Consul de France

Certification élémentaire
Catherine CHOUINARD
Certification secondaire
Cécilia WIKTOROWICZ

Prix d'excellence du Ministère d'Éducation du Manitoba

Certification élémentaire
Raymond PAQUIN
Certification secondaire
Gabrielle ST-HILAIRE

Médaille d'or de l'Université du Manitoba

Pierrette BOILY

Bourses Isbister

(pour avoir conservé la meilleure moyenne dans sa Faculté au cours de l'année scolaire)

Rhéal CÉNÉRINI (Arts)
Gilles PETIT (Sciences)

Bourses Alumni

(pour avoir conservé la meilleure moyenne dans sa Faculté au cours de l'année scolaire)

André PROULX (Éducation)
Antoine HACAULT (Sciences).
Mariette LABELLE (Arts)

Candidats de relève pour les bourses Isbister et "Alumni"

Marie-E. GAUTHIER (Éducation)
Raisa ROZENBLUM (Arts)

LE DERNIER JÉSUITE

Le Père Fernand Lévesque quitte le Collège après plus de 15 ans d'enseignement comme professeur de religion. Son départ se fait sans éclat et pourtant il signifie la fin d'une présence qui fut pendant plusieurs années synonyme de la formation offerte au Collège de Saint-Boniface.

Le 13 août 1885, Monseigneur Taché remet officiellement le Collège à la Compagnie de Jésus et, pendant les prochaines 82 années, jusqu'en 1967, les Jésuites dirigent la destinée du Collège. Depuis 1967, le Collège est passé sous l'administration d'une corporation laïque qui a vu de grands changements se produire au Collège: en 1971 le Cours secondaire passe au système scolaire public sous la direction de la Division Scolaire de Saint-Boniface et, du côté universitaire, on voit s'établir un Institut pédagogique ainsi qu'un secteur Collège communautaire. Cette nouvelle période marque un essort à tout point de vue pour le Collège. Cependant, on ne peut oublier le passé et les services qu'ont rendus les Frères et les Pères Jésuites pendant de si nombreuses années à Saint-Boniface. De nombreux souvenirs surgissent à l'esprit quand on songe aux Jésuites et à leur travail de formation chez les jeunes franco-manitobains. Les premières années au Manitoba furent les plus difficiles: il y eut d'abord l'incendie du vieux collège et le réaménagement dans le Petit Séminaire (site présent du Collège); vinrent ensuite les années de la dépression et des 2 grandes guerres qui limitèrent, à cette époque, l'essort du Collège. Malgré ces circonstances pénibles les Jésuites continuèrent leur oeuvre d'éducation morale, intellectuelle et chrétienne sans oublier ce souci de sauvegarder et de faire épanouir la langue et la culture françaises. Je posais la question au Père Caron, s.j. — qui a oeuvré au Collège pendant de longues années soit, comme professeur, directeur des études ou recteur — à savoir quel était l'objectif principal de la formation "classique" et "humaniste" que donnaient les Pères Jésuites. Sa réponse, simple et précise, fut la suivante: "On voulait **faire des hommes** — des gars capables de se conduire..."

En somme l'effort des Jésuites se concrétisait dans ce désir de former dans l'étudiant ses plus hautes facultés soit, l'intelligence, la volonté, le coeur, la sociabilité, le dévouement, le sens artistique, moral et religieux. Le contexte d'un collège français dans le milieu minoritaire manitobain ajoutait à cette optique. Et cela nous porte à réfléchir au commentaire suivant: "Sans le Collège (et on peut y ajouter le travail des Jésuites), y aurait-il maintenant, au Manitoba, une classe instruite en français?"

Donc ce départ du Père Lévesque, le dernier Jésuite au Collège, est un moment opportun pour offrir à tous les Frères et les Pères qui sont passés au Collège nos plus sincères remerciements. La formation et l'éducation qu'ils nous ont donnés doit servir à maintenir les valeurs culturelles, morales et intellectuelles de notre milieu et, à leur exemple, nous devons continuer leur oeuvre de formation de la jeunesse franco-manitobaine.

— suite de la page 11 —

présence permanente au bureau du CEFCO au cours de l'année 1980-1981.

Sylvie Ross revoit les dossiers des auteurs francophones de l'Ouest. Que de détails à vérifier! Que d'informations à ajouter! Son grand intérêt pour la littérature lui facilite la tâche tout en faisant d'elle une personne à consulter sur la littérature de l'Ouest. Rossel Vien — un bon ami des lettres — a bien voulu accepter d'indiquer des sentiers nouveaux à la documentaliste qui s'engage avec plus de confiance dans un domaine culturel peu exploité parce que si peu connu.

En refermant la porte, j'ai écouté . . . et je n'entendais que le froissement d'une page tournée avec attention et délicatesse. Les vieilles choses sont si fragiles . . .

horaire de cbwft



SAMEDI
28 JUIN

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 CANDY
9:30 LES AVENTURES DE CHAPERONNETTE À POIS
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
BASEBALL AU PARC BOURG JOLI DE SAINTE-ADÈLE
11:00 LES CHEVAUX DU SOLEIL
11:30 UNE ARCHE IMMOBILE
Documentaire sur la vie des animaux en captivité dans un zoo. Le Zoo en 24 heures.
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
13:00 ISTANBUL, D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
Documentaire réalisé par Jean Lefait. Istanbul, ville protéiforme bourrée de tous les défauts comme une maîtresse inoubliable.
13:15 BASEBALL DU SAMEDI
BALTIMORE À BOSTON
S'IL Y A PLUIE:
DÉTROIT À TORONTO
16:00 BAGATELLE
17:00 EN VEDETTE CETTE SEMAINE JOHNNY HALLIDAY
18:00 NOIR SUR BLANC
19:00 UNE FENÊTRE SUR LE MONDE
Début. Chercheurs d'opales. L'Australie attire plusieurs personnes car nous pouvons y trouver des opales. Nous verrons ces gens évoluer à travers leur vie quotidienne, tout en savourant leur désir de faire fortune grâce à ces pierres
19:30 BASEBALL DES EXPOS
Au Stade olympique de Montréal, les Pirates de Pittsburgh rencontrent les Expos. Comm.: Guy Ferron Analyste: Jean-Pierre Roy.
22:00 JAZZ DE MONTREUX
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:50 NOUVELLES DU SPORT
23:00 LES AFFAIRES DE L'ÉTAT
23:05 CINÉMA
Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil. Satire réalisée et interprétée par Jean Yanne, avec Bernard Blier, Marina Vlady et Michel Serrault. Un reporter radiophonique revient d'une mission en Amérique du Sud et rend témoignage des atrocités qu'il y a vues. Le président exige son congédiement. On lui confie plutôt un poste dans l'administration. Les choses se gâtent car le reporter rêve d'une radio libre et met tout en branle pour nettoyer les ondes de toute pollution (Fr. 72)
0:50 CINÉ-NUIT
Le Prisonnier d'Alcatraz (Bird man of Alcatraz). Drame réalisé par John Frankenheimer, avec Burt Lancaster, Neville Brand et Thelma Ritter. Un condamné à mort voit sa peine commuée en emprisonnement à vie. Il s'intéresse tellement aux oiseaux qu'il devient un ornithologue réputé. Son caractère indépendant lui causant des ennuis, on finit par le transférer à Alcatraz (USA 62).

DIMANCHE
29 JUIN

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 LES AVENTURES DE OUI OUI
9:30 MINI-FÉE
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11:00 D'HIER À DEMAIN: LES PILIERS DE LA SAGESSE: LA TURQUIE, pourquoi?
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 L'UNIVERS DES SPORTS
Grand prix Terre des hommes. Reportage sur ces épreuves équestres qui seront disputées dans l'île Sainte-Hélène. Comm.: Raymond Lebrun.
14:30 CINÉ-POP
Les Misérables (2e époque). Mélodrame réalisé par Jean-Paul Le Chanois, avec Jean Gabin, Bernard Blier, Bourvil, Giani Esposito et Danièle Delorme. Histoire romancée de Jean Valjean et de Cosette des Misérables de Victor Hugo (Fr. 58).
17:00 SECOND REGARD
Présentation d'un film documentaire sur Saint Bernard et la vie bénédictine, suivi d'un film sur le Père Wilfrid Corbeil, membre de la communauté des Clercs-de-Saint-Viateur. Anim.: Myra Cree.
18:00 HEBDO-DIMANCHE
Magazine d'information. Anim.: Jean Ducharme. Chef de pupitre: Robert Nielsen. Réal.: Lise Tremblay-Mons.
19:00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault. Avec Jean-Perraud, Sophie-Hélène Lorain, Benoit Marleau, Louisette Dussault, Claude Blanchard, Jacques Desrosiers et Elaine Bédard. La Blonde à mon mari. Claude Dussault, ex-mari de Denise, vient manger au restaurant avec sa nouvelle blonde et invite Denise à se joindre à eux. Réal.: Pierre Gauvreau.
(Reprise)
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça: Oscar Peterson.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Histoire des Trains: Union Pacific. Documentaire réalisé par René-Jean Bouyer. Comm.: Daniel Costelle: L'Union Pacific, l'une des plus longues lignes de chemin de fer du monde. Sa construction a donné lieu à de longues luttes politiques, à la construction de villes maintenant très prospères.
21:30 LES BEAUX DIMANCHES
Passé défini 1949-59.
Documentaire produit par Explomundo inc. Tour d'horizon relatant les grandes événements qui ont marqué ces dix années, au Québec, au Canada et à l'étranger: élection de Louis Saint-Laurent, démission de Mgr. Joseph Charbonneau, la guerre de Corée, l'inauguration de la télévision de Radio-Canada etc.
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:50 SPORT-DIMANCHE
23:05 CINÉ-CLUB
Konfrontation. Drame politique réalisé par Rolf Lissy, avec Peter Bollag, Gert Haucke et Mariane Kelhan. En 1933, Hitler prend le pouvoir. Un jeune Juif, poussé par la montée du fascisme et de l'antisémitisme, s'enfuit en Suisse. Un jour, il retrouve un ancien compagnon activiste politique. Les principes fascistes gagnent la Suisse. Hantés par la situation, les deux jeunes hommes en viennent à se détester (Suisse 74).

LUNDI
30 JUIN

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 YOU HOU
10:45 OUM LE DAUPHIN
11:00 MAGAZINE EXPRESS
11:30 UN ANIMAL DES ANIMAUX
12:00 LES PIERRAFEU
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 REFLETS D'UN PAYS
De Matane. Visite du village de St-Joachim de Tourelle, en Gaspésie.
13:55 LE TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES
En remontant le fleuve Niger. Le fleuve Niger traverse une des régions les plus arides et les plus désertiques d'Afrique et du globe, le Sahel. Ce fleuve symbolise à la fois une force bienfaisante et redoutable. L'importance de ses crues détermine toute l'activité le long de ses berges. réal.: Philippe de Ville et Philippe Blesin.
14:30 CINÉMA
Une histoire d'amour. Drame réalisé par Guy lefranc, avec Louis Jouvet, Daniel Gélin et Dany Robin. Un jeune couple est touvé mort dans un vieil autocar. Par la méthode de retour en arrière, on revit les difficultés qu'ont connues les jeunes gens avant leur suicide, dont celle d'appartenir à deux classes sociales différentes (Fr. 51).
16:00 ANIMAGERIE
16:30 SOL ET GOBELET
17:00 LA FEMME BIONIQUE
18:00 CE SOIR
18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Début. Inv.: François Hertel (1er de 4). Réal.: Jean Faucher.
19:00 PISTROLI
Variété où se côtoient des chansonniers Acadiens et des interprètes de musique traditionnelle. Anim.: Donat Lacroix. Dir. musicale: René Cormier. Inv.: Eddy Poirier, la troupe de danseurs Month of Tobique, Suzanne Hébert, Gérald Daigle et Raymond Breau.
19:30 À CONTREPOIDS
20:00 SCENARIO
Rose et Henri. Pièce d'André Caron, avec Juliette Pétrie, Paul Guévremont, Monique Joly, Amulette Garneau et Nicole Lecavalier. Rose et Henri vieillissent et tout s'écroule autour d'eux (3e de 4e). Automme 1972.
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Double détente. Suspense réalisé par Jean-Claude Bonnardot, avec Daniel Emilfork, Etienne Bierry et Ginette Leclerc. Un invalide extrêmement riche possède deux statuettes anciennes d'un prix inestimable. Sa galerie est installée dans une vieille maison. Son système de sécurité est d'une ingéniosité démoniaque. Il sait qu'un ou deux casseurs seulement pourrait le vaincre et il aimerait bien qu'ils s'y essaient (Fr 77).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:45 NOUVELLES ET SPORTS
23:05 SPLENDEURS ET MISÈRES DES COURTISANES (2e de 9)
Esther dépérit dans l'institut religieux où l'a confinée l'abbé Herrera, à l'insu de Lucien. Qui est donc cet étrange abbé? Quel pacte lie ces deux hommes?
23:35 BALLET BHAKTI

MARDI
1er JUILLET

10:00 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 AU JARDIN DE PIERROT
10:45 FABLIO LE MAGICIEN
11:00 MAGAZINE EXPRESS
11:30 HEIDI Dessins animés
12:00 LES PIERRAFEU
12:30 SUR DES ROULETTES. Jeu questionnaire animé par Pierre Marcotte
13:00 REFLETS D'UN PAYS DE Trois-Rivières.
13:55 LE TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES
Toller. Avec Toller Cranston, John Curry, Ron Shaver et Ellen Burka. Rien ne vexe plus le champion canadien Toller Cranston que d'être étiqueté de patineur qui peint. Le réalisateur de ce film tente alors de faire le point et de rendre justice à cet artiste. Réal.: Pen Densham.
14:30 CINÉMA
Panique à l'hôtel (Room Service). Comédie réalisée par William S. Seiter, avec les frères Marx, Lucille Ball et Frank Albertson. Un imprésario connait des difficultés dans la recherche d'un commanditaire pour la pièce qu'il prépare. Au même moment, il est menacé d'expulsion à l'hôtel où il habite à cause de ses moeurs étranges. Il trouve son commanditaire et réussit à compromettre l'hôtel dans la transaction (USA 38).
16:00 ANIMAGERIE
La Loutre (2e de 5).
16:30 DÉCLIC
Les Liquides.
17:00 DANIEL BOONE
18:00 CE SOIR
18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Inv.: François Hertel (2e de 4e)
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
Le Gang des chaussons aux pommes (1re de 2). Une drôle de marchandise arrive à Quake City: trois mioches, une fille et deux garçons destinés à un certain Bradley, leur oncle. Celui-ci s'est débiné et les enfants sont confiés à son associé, un aventurier bien peu préparé à cette tâche.
20:00 TOLLER CRANSTON
21:00 FÊTE DU CANADA
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:45 NOUVELLES ET SPORTS
23:05 CINÉM:
"Les deux solitudes"

MERCREDI
2 JUILLET

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 TRIBULE
10:45 POUF ET RIQUI
11:00 MAGAZINE EXPRESS
11:30 AVENTURES DE PINOCCHIO



12:00 LES PIERRAFEU
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 REFLETS D'UN PAYS
De Jonquière. Peut-on vivre de la culture au Saguenay Lac Saint-Jean?
13:55 LE TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES
Chronique de France. Musée de l'école de Médecine de Paris. On y trouve des objets très rares et très curieux. - Nancy: un festival novateur et populaire. Festival mondial du Théâtre 1977. Toute la ville baigne dans le théâtre. - Les Chapelles à fresques du Briançonnais. Chapelles et églises constuites par des pèlerins italiens pendant la Renaissance dans des régions isolées des Alpes françaises. - Maurice Leblanc: le père d'Arsène Lupin, de Christine Lipinska. Une exposition lui est consacrée à Rouen sa ville natale.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE



Pierre Paquette reçoit les dix frères Bouchard et leur soeur Carmem, de Kénogami
16:00 ANIMAGERIE
16:30 LA GRANDE AVENTURE
17:00 L'ODYSSÉE SOUS-MARINE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU
Les Requins dormeurs du Yucatan. A quelques kilomètres d'Isla Mujeres dans la péninsule du Yucatan, l'équipe de la Calypso tente de percer le secret des requins dormeurs. Serait-ce pour élever leurs petits, se reposer ou parce qu'ils sont blessés tout simplement que ces requins séjournent dans ces grottes?
18:00 CE SOIR
18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Inv.: François Hertel (3e de 4).
19:00 EN ROBE DES CHAMPS
Inv.: Guy Dufresne. Int.: Yvon Leblanc. G. Dufresne se raconte, Rech.: Diane Hébert. Réal.: Gilles Perron.
19:30 BASEBALL
Montréal à Philadelphie
22:00 JAZZ DE MONTREUX
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:45 NOUVELLES ET SPORTS
23:05 PORTRAITS DE FEMMES



Rencontre avec Antonine Maillet, prix Goncourt. Elle parlera de sa vie, de son style et de son oeuvre. Anim.: Lise Gauvin. Réal.: Yvette Pard.
00:05 CINÉM
L'Arrangement The Arrangement). Drame réalisé par Elia Kazan, avec Kirk Douglas, Deborah Kerr, Richard Boone et Faye Dunaway. Un homme parvenu au faîte de la réussite rate le suicide qu'il avait prémédité. La convalescence est pénible et la maladie, puis la mort de son vieux père sont l'occasion de douloureux retours en arrière (USA 69).

JEUDI
3 JUILLET

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 LES CHIBOUKIS
10:45 FABLIO LE MAGICIEN
11:00 MAGAZINE EXPRESS
11:30 TEMPOREL
12:00 LES PIERRAFEU
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 REFLETS D'UN PAYS
13:55 TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES: Sur les traces de Santos Dumont, l'un des grands pionniers de l'aviation.
14:30 CINÉMA: "Bang Bang"
Policier réalisé par Serge Pichet, avec Sheila, Brett Halsey et Jean Yanne. Une jeune femme hérite d'une agence de détectives privés (Fr. it.66)
16:00 ANIMAGERIE
16:30 ORZOWEI OU L'ENFANT DE LA FORÊT
17:00 LES GENS DE MOGADOR
18:00 CE SOIR
18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
François Hertel (dern. de 4)
19:00 PULSION
19:30 DU TAC AU TAC
20:00 LES GRANDS FILMS
Les Horizons perdus (Lost Horizon). Comédie musicale réalisée par Charles Jarrott, avec Peter Finch, liv Ullman, Jhon Gielgud et Sally Kellerman. Les survivants de l'écrasement d'un avion se retrouvent dans une vallée édénique du Tibet. Ses habitants y possèdent le secret de la longévité (USA 72)
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:45 NOUVELLES ET SPORTS
23:05 CINÉMA: Angoisses
"L'Hystérique" Drame réalisé par Shaun O'Riardon, avec Pamela Franklin, Jim Norton et Dona McCann. Une jeune américaine est attaquée par un maniaque. Elles survit mais demeure traumatisée et croit voir son agresseur dans les hommes qu'elle rencontre (Brit.)

VENDREDI
4 JUILLET

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 DU SOLEIL À 5 CENTS
10:45 GRANGALLO ET PETITRO
11:00 MAGAZINE EXPRESS
11:30 BONJOUR, COMMENT MANGEZ-VOUS?
12:00 LES PIERRAFEU
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 REFLETS D'UN PYS
de Rivière-du-loup
13:55 LE TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES
"Le Réveil des Aveugles"
14:30 CINEMA
L'Intermédiaire (The Connection). Policier réalisé par Tom Gries, avec Charles Durning, Ronny Cox et Dennis Cole. Des voleurs font irruption à l'hôtel Grosvernor et s'emparent du contenu des coffrets de sûreté de la riche clientèle. L'un des bandits approche un ex-journaliste dans la dèche, et lui demande de servir d'intermédaire auprès de la compagnie d'assurances pour obteir la plus haute somme en retour des objets volés (USA 72)
16:00 ANIMAGERIE
16:30 UN ETE DANS LE GRAND NORD
Début. Diverses aventures se déroulent dans les paysages grandioses du Grand Nord canadien. Le Retour au Klondyke.
17:00 DES AUTOS ET DES HOMMES Documentaire réalisé par Claude Savarit. Narr.: Henri de Turenne. (2e de 6): Citizen Ford.
18:00 CE SOIR
18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Inv. Wiltold Malcuzinsky. Ce grand pianiste. Réal.: Jean Faucher.
19:00 CINÉ-FAMILLE TINTIN: Le crabe aux pinces d'or
20:30 HORS SÉRIE
La Couronne du diable. (11e de 13): Les Fleurs sont silencieuses. La nouvelle se répand qu'Arthur de Bretagne est mort. Les bretons s'insurgent et attaquent la Normandie. Jean soutient que son prisonnier est toujours vivant mais ne pouvant le montrer dans l'état où l'ont laissé les tortures qu'il a subies. Jean le fait proprement disparaître. Non content de reprendre toutes les terres de Jean Philippe Auguste entreprend de lui enlever même l'Angleterre, au nom d'Arthur.
21:30 LE TÉLÉVISION DES AUTRES.
22:30 LE TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES ET SPORTS
23:05 CINÉMA
Conrack. Drame réalisé par Martin Ritt, avec John Voight, Hume Cronyn et Paul Winfield. Un instituteur débordant d'enthousiasme arrive dans une île au large de la Caroline du Sud. Après avoir remarqué que ses élèves de race noire sont d'une ignorance effarante, il décide, par des méthodes innovatrices, de rehausser leur niveau, ce qui va lui attirer les foudres de ses supérieurs (USA 74).
01:15 CINÉ-NUIT
Un nommé La Rocca. Policier réalisé par Jean-Paul Belmondo, Christine Kaufman, Béatrice Altariba et Pierre Vaneck. C'est un homme capable de s'imposer: dès son premier contact avec le milieu, il domine. Flegmatique, vif, il abat ou pousse au pied du mur quiconque veut lui résister (Fr. 61).

La Page de Bicolo ...



Bonjour les amis!

Le temps des vances est arrivé! Nous allons en avoir avoir du plaisir à jouer, camper et faire du sport.

Bonnes Vacances les amis!

Bicolo!

Courrier

Merci beaucoup Bicolo pour le calendrier et le stylo. Tu choisis de très beaux prix.

Michelle Ruest
Saint-Pierre-Jolys, Man.

Cher Bicolo.

Merci pour le drapeau et le livre.

Bruno Chaput,
113 Sweetwater baie,
Saint-Boniface, Manitoba.

À ***Nicole Lemoine*** *de Sainte-Anne, Merci Nicole pour ta belle lettre. Je suis très content de souhaiter, en ton nom, une* ***bonne fête*** *à ta soeur* ***Pauline*** *et à ta cousine* ***Denise Fontaine!***

Ecris-moi encore.
Bicolo

À ***Christiane Laurencelle*** *de Saint-Boniface,*

Bravo à toi qui lis mes pages avec tant d'intérêt! Ce me fait plaisir! Continue à m'envoyer tes dessins.

Ton ami, Bicolo

Professeur: *"Bonnes vacances, mon petit, et tâche de me revenir un peu moins bouché dans 2 mois".*

Élève: *"Merci monsieur, vous pareillement".*

VIVE LES VACANCES!

Je te reviendrai au mois de septembre!

Bicolo

LES SPORTS D'ÉTÉ

LE PRINTEMPS

Duane Normandeau
École Taché
8 ans

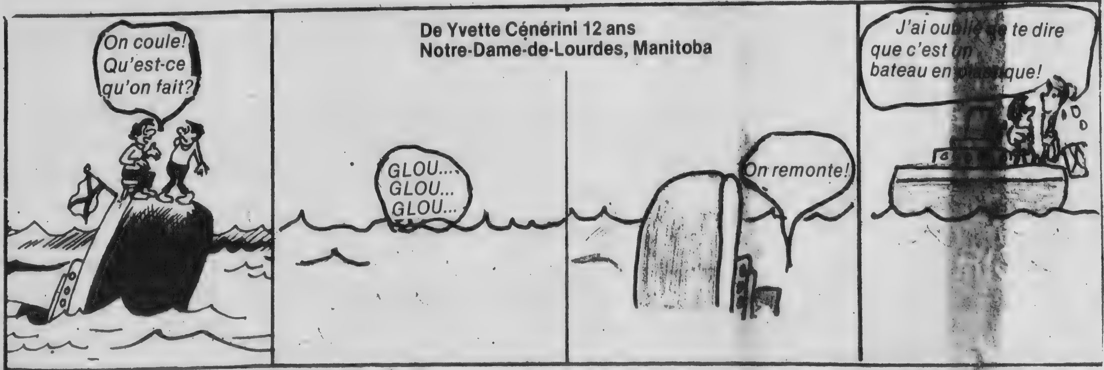
Membre gagnant 3201
Marc Poirier 9 ans
1192 Cottonwood Rd. Wpg. Man.

COMBIEN DE DIFFÉRENCES?

Duane Normandeau 8 ans
École Taché, Saint-Boniface.







De Yvette Cénérini 12 ans
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba

Nécrologie

Agnès Marie CARRIÈRE (née Leclerc)

Après une longue maladie est décédée le vendredi le 13 juin 1980 à l'hôpital général de Saint-Boniface Agnès Carrière âgée de 69 ans demeurant 442 rue Aulneau.

Elle a été précédée dans la mort par son époux Télesphore en 1965, une fille Doris en 1959, un petit fils René Carrier en 1968; deux soeurs Anna Orieux et Maria Sénécal ainsi que deux frères Isaïe et Pierre Leclerc.

Elle laisse dans le deuil deux filles: Mme Louis Remillard (Agnès) de Saint-Boniface, Mme. Maurice Blanchard (Dolorès) de Brandon; cinq garçons, Edouard de Swan River, Raoul de Vancouver, C.B., Denis de Transcona, Paul Carrier Saint-Boniface et René de St. Fon. Québec. 27 petits-enfants; 5 arrière-petits-enfants; trois soeurs, Mme Paul Proulx (Diane) de Sainte-Anne, Mme Adrien Ste. Marie (Flore) de Sainte-Anne. Mme Ulysse Dégagné (Emilia) de Emo. Ontario; un frère, Edouard Leclerc de Sainte-Anne.

Les prières ont été récitées à la Cathédrale de Saint-Boniface, le 6 juin à 10h suivies de la messe de funérailles. L'enterrement eut lieu au cimetière Green Acres.

Étaient porteurs; six neveux, Raoul jr. Denis L. Brian et Michel Carrière, Jean Louis Rémillard et Charles Carrier.

REMERCIEMENTS

La famille de feu Agnès Carrière desire remercier les parents et amis pour les témoignages de sympathie, soit par offrandes de messes ou assistance aux funérailles, envois de fleurs et cartes.

Un merci très spécial au personnel de l'hôpital général de Saint-Boniface pour les bons soins prodigués à la défunte.

REMERCIEMENTS

La famille Lévesque désire remercier bien sincèrement tous les parents et amis qui leurs ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, ou assistance aux prières et aux funérailles. Remerciements spéciaux à M. l'abbé Louis Philippe Jean, M. Luc Dandenault du Salon mortuaire Loewen, ainsi qu'à la chorale, les dames de la paroisse qui ont organisé le goûter après les funérailles et surtout au personnel de la Villa Youville de Sainte-Anne pour les excellents soins donnés à notre père, Louis

La famille Lévesque

PAUL PIERRET

Le lundi 23 juin 1980 est décédé au Centre Hospitalier Taché, M. Paul Pierret, âgé de 78 ans, autrefois de Storthoaks, Sask, époux bien-aimé de Gabrielle Tourigny et père de Soeur Evelyn Pierret, F.D.L.C.

Outre son épouse et sa fille, il laisse dans le deuil 2 frères André de Val D'Or, P.Q., Jules de Storthoaks, Sask. et une soeur Irma Smith de Winnipeg.

Les prières suivies de la messe de la Résurrection ont eu lieu en la Cathédrale de Saint-Boniface le mercredi 25 juin à 13h30 présidées par l'abbé Gérard Dionne. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Boniface.

La direction des funérailles de M. Paul Pierret a été confiée au salon mortuaire Desjardins.

VIA Rail Canada
Conseil de direction



On annonce la nomination de M. Jaffray Wilkins, sous-ministre adjoint principal à Transports Canada comme membre du conseil de direction de VIA Rail Canada.

Médaille d'or en droit

Debra Anita Adeline AMMEYER, fille de Alvin et Hélène Ammeter (née Payment) de Starbuck a gagné une **médaille d'or** en droit pour l'année 1980 à l'Université du Manitoba à la 101e assemblée annuelle du printemps qui eut lieu le 23 mai 1980.



Debra Anita Adeline AMMETER

Noces d'Or

Le samedi 17 mai 1980, M. et Mme. Georges Laurencelle célébraient leur 50e anniversaire de mariage en présence de nombreux parents et amis.

À cette occasion, une messe d'action de grâces fut célébrée à 15h à la chapelle Saint-Louis par l'abbé Louis Laurencelle, neveu. Mona Laurencelle et Noël Kirouac, petits-enfants, assuraient le service de l'autel. Les offrandes et les fleurs offertes par les membres de la famille furent apportées par les petites filles des jubilaires. Georges Kirouac, petit-fils et filleul, était à l'orgue tandis que Léo Freynet, neveu, agissait comme soliste. Un délicieux souper fut servi vers 17h30. Ubald, fils et maître de cérémonie proposa le toast aux jubilaires aidé de son fils Alain qui rappela à grand-père une chanson au violon.

Vint ensuite la lecture de la bénédiction papale et des messages de félicitations venant d'un peu partout: du monce apostolique, du gouverneur-général du Canada, du premier ministre du Canada, du député de Saint-Boniface aux Communes, de l'archevêque et de l'ancien archevêque de Saint-Boniface, de l'évêque de Gravelbourg, de Seattle et de Vancouver ainsi que d'autres parents et amis dans l'impossibilité d'assister à la fête.

Une adresse fut lue au nom des enfants par Jeannine, aînée de la famille. Un petit-fils, Mérille, parla au nom des petits enfants et des arrière-petits- enfants. Des présentations furent faites à cette occasion, entre autres, un bel album-souvenir de la part des enfants et leur famille.

Après souper, une réception est lieu afin de donner à tous la chance de rencontrer les jubilaires et de leur offrir leurs meilleurs voeux. Plusieurs invités contribuèrent au programme en y allant spontanément d'une chanson, d'une déclamation dédiée aux jubilaires ou encore pour rappeler d'heureux souvenirs. Le jubilaire lui-même entonna une chanson de son répertoire, après quoi la jubilaire le rejoignit pour danser au son d'une valse jouée à l'harmonica.

La fête se prolongea jusqu'à tard dans la soirée et tous eurent beaucoup de plaisir à partager la joie de cet heureux couple, jeune de coeur.

Leur neuf enfants, vingt-six de leurs vingt-neuf petits-enfants et leurs deux arrière petits enfants étaient présents à la tête ainsi que deux frères du jubilaire et plusieurs frères et soeurs de la jubilaire.

On remarquait parmi les invités des parents venus d'Ottawa, Calgary, Régina, Thunder Bay, Saint-Georges, Somerset, et Saint-Léon.

M. Georges Laurencelle natif de La Broquerie, épousa Clara Beaudry de Bénard, Manitoba le 7 mai 1930, après quoi ils s'établirent à La Broquerie. M. Laurencelle fut tour à tour bûcheron, menuisier, cordonnier mais avant tout un bon père de famille. Ils déménagèrent à Saint-Boniface en 1956 et travailla chez Supercrete jusqu'à sa retraite; Mme Laurencelle fut une bonne maman, une fervente épouse et une grand'maman très estimée de tous ses petits-enfants.

Remerciements

M et Mme Georges Laurencelle désirent remercier très sincèrement tous les parents et amis, de près et de loin, qui sont venus célébrer avec eux leurs noces d'or. Ils ont bien joui de cette fête mémorable préparée par leurs enfants. Votre présence les a beaucoup touchés. Merci aussi pour les bons souhaits reçus.

Jeannine Kirouac

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ALFRED GUENETTE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, ouvrier à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignée, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 1er août, A.D. 1980.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 20ième jour du mois de juin, A.D. 1980.

TEFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession

"The Real Property Act"

Il est porté à la connaissance du public par la présente que le ou après le **21e jour de juillet 1980**, à moins que la cause contraire soit produite je n'exigerai pas, lors de l'enregistement d'une transaction concernant le terrain ci-dessous mentionné, la production du Certificat de Titre No 18445 issu par le Bureau des Titres à Morden au nom de **LA PAROISSE CATHOLIQUE DE NOTRE DAME DE LOURDES** enregistrée comme propriétaire du terrain ci-après:

Parcelle A, comme le montre le Plan de Subdivision d'une partie du village de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, enregistrée sous le No 1236-C

Le dit Certificat de Titre est allégué perdu ou détruit.

Daté au Bureau des Titres de Morden, Manitoba, ce 13e jour de juin 1980.

Le Registraire de District

Les petites annonces

À LOUER - appartement de 3 pièces avec salle de bains entrée privée. Libre immédiatement Téléphoner: 233-2746 après 17h.
-425-

À LOUER - Saint-Boniface - rue Aulneau - Logis 2 1/2 pièces dans triplex. Entrée privée. Poêle et réfrigérateur. Garage si désiré. Libre; 1er juillet - personne tranquille avec référence. Téléphoner: 233-6410 après 17:00 (la semaine seulement).
-384-

"Jeune homme catholique, célibataire, honnête, avec belle situation, désire rencontrer jeune fille catholique de langue française qui aime la danse, les réceptions, le camping, etc. But: Mariage, Veuillez répondre à: Boite 423 - **LA LIBERTÉ.**
-423-

CHERCHONS GARDIENNE pour s'occuper de 2 fillettes de 4 ans et de 6 mois dans notre maison (quartier de Saint-Vital - rue Lennox) du lundi au vendredi à partir du 2 septembre 1980 Téléphoner à Suzanne 257-5850 le soir ou 946-9730 dans la journée.
-426-

À LOUER - espace commercial (1200 pieds carrés) chemin Sainte-Marie, près de l'hôtel Saint-Vital Rez-de-chaussée avec vitrine $650.00 par mois. Téléphone: 237-5175 (jour) ou 233-7077, 247-3192 (soir)
-420-

À VENDRE - ensemble de petites tables de salon. Sofa et chaise bourrés Chaise bourrée de genre "rocker-recliner" Doivent être recouverts. 1-878-3207 après 17h30. À louer - 475 rue Ritchot. Maison de 2 chambres à coucher. $250. 1e juillet Personnes propres et tranquilles 1-878-3207 après 17h30
-444-

À LOUER - 1er juillet, appartement de 2 chambres à coucher rue Horace. Près de l'autobus et magasins. Tapis mur à mur salle de bains et entrée privée. $200.00 (Seulement personnes propres et responsables) téléphoner 233-0870 Références demandées.
-435-

À LOUER - rue de la Morenie, appartement de 4 pièces; une chambre à coucher au premier plancher - entrée privée, salle de bains privée, pour couple ou homme responsable Libre 1er août. Téléphoner 247-7369.
-434-

Gardienne expérimentée, chez-moi, du lundi au vendredi. Heures: 8h30 a.m. 4h30 p.m. débutant le 12 août 1980. 1 garçon d'un an et 1 fille de 5 ans salaire à discuter. Téléphoner après 5h00 à 255-2610.
-439-

À VENDRE - "Four-Plex" Village de Sainte-Anne, bâti en 1974 1 - 1 chambre à coucher 3 - 2 chambres à coucher laveuse et sécheuse communes Téléphonez: 1-422-5610
-440-

GARDERAIS ENFANTS - chez moi-au park Windsor-du lundi au vendredi. Repas chauds, grande salle de jeu, peu de télévision, jardin clôturé, français seulement 257-1045
427-

À VENDRE - rue Dumoulin - maison bungalow, 3 chambres à coucher près de l'école Taché Téléphonner: 247-7114
-430-

À LOUER - 96, avenue Lloyd, grande chambre bien meublée avec poêle et réfrigérateur, au 1er étage. Près de toute commodité et des autobus; place de stationnement (derrière le magasin 7 eleven) Téléphoner: 233-0788.
-432-

À VENDRE - à Saint-Malo - Maison type bungalow, 3 chambres à coucher - cave à la grandeur - garage - grande cour boisée - Prix très raisonnable. Téléphoner après 17h: 347-5492.
-391-

À VENDRE - une longue robe grandeur 16 couleur (off white) portée une fois, fait très bien pour mère de la mariée. Aussi draperie faite sur mesure seulement deuxans. Téléphone 257-6922.
-441-

À VENDRE - télévision "Admirale" de 23 pouces blanc et noir excellente condition. - à vendre - Bicyclette C.C.M. pour homme, 3 vitesses, comme neuf. Téléphonez 247-7429 après 18h00
-442-

À LOUER - à quatre mille de La Broquerie "House trailer" à trois chambres à coucher - poêle au gaz - réfrigérateur, laveuse et sécheuse inclus. Tapis mur à mur - eau courante et fosse septique sur 40 acres boisés. Endroit idéal pour garder des animaux et faire un grand jardin. Pour plus de renseignements téléphonez au 888-6715
-443-

À VENDRE - Dodge Dart 1976 Special Edition, 4 portes, 318, Toit en Vinyl, Suspension Renforcées à l'Arrière, Radio AM, cruise Control, Air Climatisé, Sièges Backet en tissu, 53 000 miles, excellente condition. $3,500.00 Tél.: 247-8358.
-452-

À LOUER - 565 Des Meurons - Logis 2 1/2 pièces fourni libre immédiatement. $130.00 par mois, toutes utilités payées Téléphonez au 233-1879 après 18h
-445-

À VENDRE - une bicyclette pour homme. Prix $30.00 - un lave-vaisselle seulement $100.00 Téléphoner: 233-0788
-433-

À VENDRE - 1500 pieds de grillage neuf à clôture, simple et double (grillage en fer recouvert de plastique) - valeur approximative de $120.00 le rouleau de 100 pieds, prix de vente $60.00 le rouleau ou $900.00 pour le tout. Ce grillage est idéal pour animaux, volailles, chevaux, etc... Téléphoner après 18h: 255-2825 (Peut être livré à domicile en cas d'achat du tout)
-428-

À VENDRE - à Sainte-Anne - une maison 22 x 44 - 2 chambres à coucher sur un lot de 3.78 acres - "River Lot 76" - 3 mi. à l'ouest de Sainte-Anne - Prov. Rd 207 Téléphonez 1-422-8403 jour 1-422-5552 après 17h.
-447-

À VENDRE - 1976 Tente-Roulotte de marque "kaplun - "Bleu Jay", couche 6 - Comprend: armoire, poêle (propane) "Ice Box", canapé, roue de rechange - en excellente condition - prix vente 1900.00 offres acceptées
- 2 bicyclettes (filles) genre "high rise" avec sièges "Banane" - Taille Approx: 8 à 12 ans en bonne condition.
Pour plus de renseignements téléphoner 256-5170.
-431-

CHERCHE À Acheter une robe blanche, longue, grandeur 6x ou 7 ans. Téléphoner 247-4823, soir 256-6731
-424-

VENTE PRIVÉE - à Saint-Jean-Baptiste Maison de 3 chambres à coucher avec double garage et cave presque finie. Appelez (1) 758-3578.
-448-

À LOUER - appartement de 3 chambres à coucher aux environs du parc Windsor. Utilités, facilité de lavage et place de stationnement inclus dans le loyer - $209.00 - Libre le 1er juillet - Téléphoner: 668-6807.
-438-

À VENDRE - à Saint-Malo, rue Centrale, une maison 24 x 27 - sous-sol à la grandeur - lot 66 x 165 - jardin - garage 12 x 20 - Téléphoner 347-5580
-436-

À VENDRE - 1 - Roulotte de marque "Sportsman" modèle 1975 - 23 pieds de longueur, complètement fournie, double roues, couche huit personnes, en bonne et belle condition. Prix $5,600.00 Téléphonez: 233-4706
-429-

À VENDRE - à Fannystelle. Petite maison de trois pièces, âgée de vingt ans, sous-sol au plein cuisinière et frigidaire inclus, lot boisé, chauffé électrique Seulement $1500. 1-436-2008 ou 1-436-2504
-446-

À VENDRE - Chalet avec véranda fermée (moustiquaire) 3 chambres à coucher. Situé près du lac. Grandeur 24' x 28' - $28,000. Téléphone 253-1834.
-449-

À VENDRE - Plage Albert - lot de choix près du lac - 75' x 105' - $15,000. Téléphone: 253-1834
-450-

À LOUER - grande suite de 2 chambres avec salle de bains à louer (premier plancher) Proche de toutes commodités et bus. Stationnement d'automobile. 96 rue Lloyd Appelez 233-0788
-451-

ARROW
APPLIANCE SERVICE
Tél.: **233-3385**
579 St. Mary's Road
Winnipeg, Manitoba

Del's
Specialty Meats Ltd
PÂTÉ DE FOIE
586, rue Des Meurons
Tél.: 247-7986

"J'achète"
Collectionneur d'antiquités
Désire acheter ou échanger
Mobilier en bois de pin
fait à la main.
Téléphonez au **256-2678**
Aprés 17 heures.

L. Painchaud
PEINTRE et DÉCORATEUR
- service personnel
- travail garanti
117 baie Wiltshire
Tél.: 247-5717

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
LOEWEN FUNERAL CHAPELS
Steinbach Tél.: 326-2085

ASSUREURS

ELW
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
- ASSURANCES
- IMMEUBLES
- HYPOTHÈQUES
- ÉVALUATIONS

100 - 259 ave Portage, Winnipeg, Tel. 943-5408

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions Bateaux Tours Trains

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304-265, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 942-3924

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust - 232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba **Téléphone: 956-1060**

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
M. MONNIN
A.J HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARP
L. CENERINI

BUREAUX A
201-185, boul. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE

200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

Burns-Hanley
du groupe
BOURASSA
pour toutes fournitures d'églises
164, boul. Provencher

Vitrail - "Stained & Leaded" Vitrail
Grass Roots Studio
Matériaux et cours en vitrail
A - 182 rue Goulet, Saint-Boniface
233-0863

ENTREPRENEUR DE CONSTRUCTION

MAISONS "CUSTOM BUILT"
- Additions
- Rénovations
- Salles de récréations
- Garages

*Pour une estimation gratuite, appelez **Bernard Jounot***
Bym Enterprises Ltd. 257-7808

Air climatisé
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage
Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
ET
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, tél.: **942-2496**
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

DR R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boulevard Provencher
Au rez-de-chaussée
Téléphone: **233-3889**

J Lecker Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
James Shaen Ltd.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Téléphone: **943-6628**

À VENDRE

2 programmes de diapositives avec textes bilingues écrits et parlés:

1ère Partie: le jeune **LAVERENDRYE**, la recherche de la Mer de l'Ouest. $75.00, hors taxe.

2ème Partie: l'**Exploration de l'ouest** $100.00, hors taxe.

Également sur vidéo-cassette avec narration et musique, durée 34mn. **La Partie:** $100.00, hors taxe.

S'adresser à
Martin Kavanagh, 449 Second Street Brandon, Manitoba



AGENT DE LIAISON

Traitement: $19 376 à $21 719
Nº de référence: 80-CHRC-NCRSO-CR-13

Commission canadienne des droits de la personne
Division de la liaision et des relations avec les communautés
Ottawa (Ontario)

La Commission canadienne des droits de la personne a besoin d'un agent de liaison pour aider des organisations et des groupes à comprendre la *LOI CANADIENNE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE* et à accepter les objectifs, politiques et activités de la Commission.

Conditions de candidature
Diplôme d'études secondaires et expérience de la planification, de l'organisation et de la mise en oeuvre de programmes ainsi que de la mesure de leur efficacité; expérience des questions controversées touchant les droits de la personne.

Exigences linguistiques
La connaissance de l'anglais est essentielle pour ce poste.

Numéro d'autorisation: 310-155-063

CHEF, COOPÉRATION AVEC LES EMPLOYEURS

Traitement: $25 500 à $28 756
Nº de référence: 80-CHRC-NCRSO-CR-02

Commission canadienne des droits de la personne
Direction générale de l'information, de l'éducation et de la coopération, Ottawa (Ontario)

La Commission canadienne des droits de la personne a besoin d'un Chef à la coopération avec les employeurs pour instaurer et promouvoir, à l'échelle nationale, la participation des employeurs et des groupes d'employeurs aux programmes relatifs aux droits de la personne.

Conditions de candidature
Diplôme en sciences sociales, en pédagogie, en lettres, en droit, en commerce ou en administration publique d'une université reconnue ou diplôme d'études secondaires et expérience liée directement aux domaines susmentionnés; expérience de l'administration de programmes relatifs aux ressources humaines pour un organisme important; expérience de l'élaboration de programmes de formation efficaces pour des organismes relevant de la compétence du gouvernement fédéral.

Exigences linguistiques
La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingue. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'Etat.

Numéro d'autorisation: 310-109-026

De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante:
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below:

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
John B. McLean
Commission de la Fonction publique du Canada
Bureau de dotation de la région de la capitale nationale
16e étage, tour ouest
L'Esplanade Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Date limite: le 17 juillet 1980

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

LA LIBERTÉ

requiert les services d'un(e)

Maquettiste

à plein temps

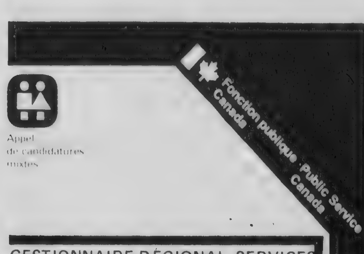
pour travailler à la mise en page des annonces et des textes de rédaction du journal. Une expérience de travail en graphisme, commercial ou autre, est souhaitable.

Date d'entrée en fonction: 3e semaine de juillet 1980. Salaire horaire à négocier.

Veuillez adresser votre curriculum vitae au:

Rédacteur en chef
LA LIBERTÉ
Casier postal 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Prière d'indiquer la mention "offre d'emploi" sur toute correspondance.



GESTIONNAIRE RÉGIONAL, SERVICES INFORMATIQUES

Traitement: $28 227 à $31 514
Nº de référence: 80-SM-OC-EIC-JK-408

La Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration
Centre régional d'informatique
Moncton, N.-B.

Fonctions
Organiser et diriger les activités d'un centre régional d'informatique qui fournit des services de programmes à la fois pour le traitement par lots et le système en ligne dans le cas d'ordinateurs de moyenne et grande puissance dans les domaines suivants: paiements aux prestataires, placements, systèmes informationnels de gestion, enquêtes et contrôle, renseignements sur le marché du travail, remboursements, immigration, mobilité des travailleurs, etc.; consulter les cadres supérieurs en ce qui a trait à l'élaboration et la mise en oeuvre de nouveaux programmes informatiques; négocier l'utilisation des ordinateurs par d'autres ministères gouvernementaux, diriger les activités du Centre d'informatique touchant les services du personnel, les finances et l'administration; fournir aux gestionnaires des Centres d'emploi du Canada une orientation et des directives fonctionnelles concernant les activités des centres locaux de paiement.

Conditions de candidature
Etudes secondaires terminées avec succès. Vaste expérience au niveau supérieur, dans la direction d'un service informatique, et dans la direction et la coordination des activités d'un personnel important, y compris les employés qui s'occupent des opérations de traitement électronique de l'information.

Exigences linguistiques
La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingue. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'Etat.

De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante.
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à
Jeff Katz
Commission de la Fonction publique du Canada
Programme de dotation des cadres supérieurs
L'Esplanade Laurier, Tour ouest, pièce 1746
300 ouest, avenue Laurier, Ottawa, Ontario, K1A 0M7
Date limite: le 25 juillet 1980

No d'autorisation: 330 119 021

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié

OFFRE D'EMPLOI
Directeur général - gérant

pour une Caisse Populaire fransaskoise provinciale

FONCTION:
- De concert avec le Conseil d'Administration éventuel, voir à la mise sur pied d'une Caisse populaire fransaskoise provinciale.
- Responsable du développement et de la gérance de la Caisse populaire fransaskoise provinciale d'après les politiques qui seront élaborées par le Conseil d'Administration

EXIGENCES:
- Une expérience dans la gestion d'une entreprise financière.
- De préférence une formation post-secondaire.
- Capacité de sélectionner, de développer et de motiver le personnel.

LIEU DE TRAVAIL:
- Saskatoon.

ENTRÉE EN FONCTION:
- À déterminer.

SALAIRE:
- À négocier.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.
Faites parvenir votre curriculum vitae
à
M. Richard Marcotte
Secrétaire-gérant
Conseil de la Coopération de la Saskatchewan
1933, 8e Avenue
Régina, Saskatchewan
S4R 1E9 - Tél: **527-4452**

La Division Scolaire de La Montagne No 28

recherche

un directeur

pour le poste suivant

- Institut collégial de Somerset

un directeur 7e à 12e année (205 élèves, 12.5 professeurs) Le directeur doit enseigner à mi-temps des sujets à être déterminés et à mi-temps doit se consacrer aux fonctions administratives.

Veuillez adresser votre candidature avec curriculum vitae et numéro de téléphone au:

Directeur général
Division Scolaire de la Montagne No 28
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Tél.: 1-248-2228 ou 1-744-2083

Green Acres

est à la recherche

d'un agent

ayant ces qualifications suivantes:
- mature et bilingue
- ayant une auto de dernière mode
- ambitieux et capable de travailler sous peu de surveillance

Cet carrière offre beaucoup **d'oportunité**, revenu potentiel de $25,000.00, des bonis et un futur assuré.
Les candidats interessés s.v.p. téléphoner à M. R. Patterson: **222-3241.**

LE COLLÈGE MATHIEU

est à la recherche d'une

CONSEILLÈRE-SURVEILLANTE

pour la résidence de filles (l'Accueil)
entrée en fonction: le 7 septembre 1980
adressez votre curriculum vitae et vos références au:

Directeur-général
Collège Mathieu
Gravelbourg, Sask.
S0H 1X0

TRANSPORTS CANADA
Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matérial, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-80-31 Construire une route d'accès à l'aéroport de Thunder Bay (Ontario)

Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants: Faire tous les travaux de déblai de toutes sortes de matériaux, poser une sous-couche de 250 mm de matériau granuleux, une couche de base de 150mm et un revêtement de 50mm de béton asphaltique (HMAC), construire les fossés et les ponceaux nécessaires.

Date limite: **le 11 juillet 1980**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux bureaux des Associations des constructeurs de Winnipeg et de Thunder Bay.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples reseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E.Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

TRANSPORTS CANADA
Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matérial, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-80-32 Reniveler et asphalter le parc de stationnement des employés à l'aéroport de Thunder Bay (Ontario)

Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants: Reniveler le revêtement actuel en gravier, poser 65mm de béton asphaltique (HMAC) et exécuter tous les travaux connexes dans le parc de stationnement des employés de l'aéroport de Thunder Bay (Ontario)

Date limite: **le 11 juillet 1980**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux bureaux des Associations des constructeurs de Winnipeg et de Thunder Bay.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

TRANSPORTS CANADA
Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-80-38 Refaire le revêtement de la piste en gravier à l'aéroport de Thompson (Manitoba)

Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants: Reniveler et refaçonner la piste actuelle, corriger les imperfections et ajouter du remblai où il faut.

Date limite: **le 11 juillet 1980**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux bureaux des Associations des constructeurs de Winnipeg et de Thompson.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

TRANSPORTS CANADA
Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-80-19 Asphalter la route d'accès à l'aéroport de Dryden (Ontario)

Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants: Reniveler et asphalter la route d'accès actuelle sur 1500 pieds.

Date limite: **le 15 juillet 1980**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du receveur général du Canada

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux bureaux des Associations des constructeurs de Winnipeg, Dryden, Kenora et Thunder Bay.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples reseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E.Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

IMMERSION

La Division Scolaire de Portage La Prairie recherche des professeurs qualifiés pour enseignement primaire du français d'immersion, à partir du début de septembre 1980.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser immédiatement à:

M.le directeur
Division Scolaire No 24
de Portage La Prairie
535, 3e rue Nord-ouest
Portage La Prairie, Manitoba
R1N 2C4
Téléphone; **857-8756**

CONTRÔLEUR CARTES DE CRÉDIT

Ce poste ouvre une perspective d'avenir excellente pour une personne qui a 10 ans ou plus d'expérience comme préposé aux comptes recevables en défaut. Vous ferez partie d'une grande compagnie mationale et assumerez la responsabilités de diriger une équipe de vingt personnes. Vous devez être parfaitement bilingue et avoir des capacités administratives ainsi que des facilités de communication.

Possibilités d'avancement. Echelle de salaire de $21.000 à $26. 000, plus prime généreuse.

Téléphoner: Kerry Grindle 944-8231



Selection Services Ltd.

"Professional Personnel Recruiters"

À VENDRE

Lot de 15 acres près de la rivière, maison de 2 ans. Accepterais un "motor home" comme dépôt. Pas d'agent. Téléphoner: **(1) 422-8348 ou (1) 422-5252**

TRANSPORTS CANADA
Appel d'offres

des soumissions cachetées portant sue les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-78-98 Agrandissement de l'aire de stationnement des avions à l'aéroport de Saskatoon

Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants: Ajouter environ 6000 m2 de stationnement en ciment Portland de 380 mm d'épaisseur à l'aire de stationnement des avions actuelle en face de l'aérogare et exécuter tous les travaux connexes, à l'aréoport de Saskatoon (Sask.).

Date limite: **le 18 juillet 1980**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs de Winnipeg, Regina et Saskatoon.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples reseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E.Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

tél.: 233-7835

rinella printers limited

129, rue bertrand, saint-boniface.

Bouchard Realty

Téléphone
(1) 433-7502
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba

Saint-Malo

Vous chauffez-vous au bois? Nous avons 2 terrains, un de 65 acres et l'autre de 215 acres, à prix très raisonnable.

Roseau River

Nouveau sur le marché. "Hobby Farm" de 80 acres avec tous les bâtiments et plusieurs extra. Possession immédiate.

Saint-Malo

Seulement $292.00 de l'acre pour cette ferme laitière, maison de 3 chambres à coucher, "Machine shed", triple garage, 394 acres avec 240 acres clôturés, autobus scolaire. Propriétaire anxieux de vendre.

Letellier

Hobby farm 12 acres avec tous les bâtiments, maison de 3 chambres à coucher, garage pour 3 autos, grande étable 100 pieds, autobus scolaire. Prix très raisonnable.

Voulez-vous déménager en campagne? Nous avons des clients intéressés à échanger des propriétés.

Sainte-Anne



Paul Fournier - **257-0791**
256- 4313

Agence Ducharme
755, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital, Manitoba
R2M 3N6

Aubaine - bungalow de 4 chambres à coucher - 1752 pieds carrés. Lot 100' x 200'. Garage-double attenant - 16 ans - **Seulement** $44,900.00

ROYAL TRUST

Rue Sadler - grand lot, maison de 3 chambres à coucher, sous-sol à 75% de la grandeur, garage.

Près du collège - maison très bien entretenue, grande cuisine, sous-sol à grandeur, garage. Taxes très raisonnables.

Saint-Adophe - bungalow 1978, lot 70 x 159, très bonne hypothèque à 10% pour acheteur qualifié. $41,900.00.

Lorette - bungalow 1422 pieds carrés, 2 salles de bains, garage double attenant, et 2 acres. Prix $67, 700.00.

Lorette - 2 propriétés de 30 acres sur la rivière. Vendeur considère financement avec $10,000.00 comptant.

Norwood - maison de 6 pièces, renovée et décorée avec goût. À voir.

Southdale - bungalow, 1200 pieds carrés, sous-sol exceptionnel, 2 1/2 salles de bains, garage attenant, et plus... Prix $74,900.00.

S'Adresser à **Yvette Pelletier 233-9207**
Royal Trust Corporation of Canada, (204) 257-3370.

MÉTRO AGENCIES LIMITED

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Rés: 269-3360
Ron Rés.: 257-2267 "Pager" 942-2491 code 3118

Rue Cusson $39.900.00
Bungalow - 2 chambres à coucher - Sous-sol complet - garage - réfrigérateur - cuisinière

Rue Tremblay $28,500.00
Bungalow - 2 chambres à coucher - très propre

Ile-des-Chênes $47,900.00
Bungalow - 3 chambres à coucher - 5 ans - grand lot - salle de recréation non-finie

Rue de la Cathédrale $36,900.00
Maison - 1 1/2 étage - 3 chambres à coucher - proche des écoles, en bonne condition

Rue Notre-Dame $39,900.00
Bungalow - 2 chambres à coucher - grand lot - tout renové

Richer $43,400.00
Bungalow - 2 chambres a coucher - sur grand lot - 2 ans

Rue Marion $79,900.00
Bloc Appartement - 6 appartements - en bon état

Place Gaboury $55,900.00
Grand duplex - pourrait servir de grande maison de famille

Saint-James $79,900.00
Grand bungalow - 3 chambres à coucher - 16 ans - foyer - beaucoup d'"extra"

Nous avons aussi d'autres maisons qui pourraient vous plaire

Aux frontières de la francophonie:

L'état de la langue (III)

Le texte qui suit est la troisième et dernière partie du contenu d'une communication livrée par le sous-ministre des Affaires culturelles et du Patrimoine du Manitoba, M. René Préfontaine à l'Ile Jersey, au nord ouest des côtes de la France, à l'occasion de la huitième biennale de la langue française tenue là-bas au cours de l'hiver dernier.

par René PRÉFONTAINE*

J'ai dit que même si nous n'étions pas Québécois, notre 'francité' est québécoise; les minorités canadiennes-françaises à l'Ouest de la vieille province en sont un prolongement. Cela vaut aussi pour la langue parlée et écrite.

Tous sont d'accord pour distinguer dans toute langue deux niveaux: le niveau académique, correct, et à la rigueur, classique; et la langue populaire, plus ou moins laxe. Au Canada français, la langue accuse un écart grave, et ce n'est par à moi de parler ici des galopades du **joual**.

Je m'aventure à dire que l'écart est moins généralisé parmi les francophones de l'Ouest que parmi la masse des francophones québécois. Je pourrais citer de nombreux témoins.

Nombreux également, ceux qui ont observé que le juron - le "sacre" - est beaucoup moins répandu chez les nôtres que dans les milieux populaires du Québec. Les formes de jurons, parmi les nôtres, tendent plutôt à emprunter à l'anglais qu'à remuer le sanctuaire.

Un sociologue du collège de Saint-Boniface, Gabriel Bertrand, reprenait dernièrement l'observation sur les niveaux de langue en s'inspirant d'un théoricien américain (C.A. Ferguson) que je ne peux suivre lorsqu'il dissocie la "communication verbale", appelée **Low**, et le niveau **High**, "code" appris à l'école et réservé à certaines circonstances officielles.... La réalité n'est pas aussi catégorique. Bertrand ajoute une troisième terme, d'où son expression **triglossie**, pour dépeindre "l'écartèlement linguistique au manitoba français."[16] Au français correct, s'opposent deux autres pôles, le français parlé et l'anglais. Il distingue en plus deux groupes d'âge. Chez les gens de moins de 35 ans, plus touchés dans leur jeunesse par l'environnement anglais, l'anglais serait aussi courant et spontané que le français commun, et le français correct serait laissé pour les occasions de nécessité. Chez les aînés, le français commun servirait toujours à la communication quotidienne, et l'anglais serait laissé au salon avec le français académique! Bertrand nuance ces observations, qui me paraissent valables, et qui nous laissent cependant dans une situation peu confortable. Car la jeune génération prendra rang à son tour parmi les aînés...

Choisir l'inconfort

Mais l'inconfort, nous y sommes habitués. Notre situation n'a jamais été confortable, à vrai dire. Je veux croire que ceux des nôtres qui choisiront désormais de rester dans "l'inconfort" avec le français, ou qui trouveront plus confortable de vivre en anglais, le feront consciemment; je souhaite que ce soit une décision éclairée; et j'estime que les une et les autres s'en porteront mieux intérieurement.

Il est à noter qu'aucun des observateurs que j'ai mentionnés ne suggère l'abdication; l'un d'eux suggère cependant de respecter ceux qui opteraient pour l'assimilation (Ducharme). Personnellement, je suis moins offusqué de croiser des jeunes Canadiens français qui parlent anglais entre eux, trouvant cela plus naturel, que par des lacunes chez ceux qui ont des responsabilités, que ce soit dans les organes d'information, à la société Radio-Canada, chez les chefs d'entreprises, dans le clergé, et avant tout chez les parents et dans le monde de l'éducation. Je suis moins offusqué d'entendre des expressions comme **Barauder**, **vernailler**, qui sont courantes parmi nous, que par la paresse intellectuelle chez ceux qui sont censés véhiculer la langue correcte (comme le montre l'usage continuel d'expressions empruntées; **feedback**, **input**, attitude de **wait and see**, **brainwash**, **backlash**...). Je suis moins offusqué d'entendre: "il va **viendre**" pour "il va venir", ou "ils **sontaient**" au lieu de "ils étaient", que de constater le laxisme, l'usage d'anglicismes répandu même dans les magazines de grande circulation publiés à Paris.

Que dire du parler métis? Il existe encore. Ce n'est pas une langue ni un dialecte. C'est une parlure, qui aurait pu se développer en un patois, ou en une sorte de créole du Nord.

Le créole que le poète André Breton appelle un "parler tout de cajolerie"[17]. La parler métis, quand il est pur, est aussi pur que le français acadien - quand celui-ci est pur! Certains le comparent effectivement au français des Acadiens.

Que dire parle métis? Il existe encore. Ce n'est pas une langue ni un dialecte. C'est une **parlure**, qui aurait pu se développer en un patois, ou en une sorte de créole du Nord Le créole que le poète André Breton appelle un "parler tout de cajolerie".[17] La parler métis, quand il est pur, est aussi pur que le français acadien - quand celui-ci est pur! Certains le comparent effectivement au français des Acadiens.

On croit généralement que le français métis tient de l'influence des missionnaires du 19e siècle dans l'Ouest, qui ont compté dans leurs rangs des francophones européens, bretons en particulier. Toujours est-il que c'est charmant, je vous l'assure, d'entendre le véritable accent métis, tel qu'on peut l'entendre dans certains de nos patelins comme Saint-Laurent ou St-Eustache, ou même à Winnipeg parfois. Il s'agit en effect d'un accent particulier auquel s'ajoutent certains canadianismes anciens et quelques mots originaux, qui ont pu emprunter aux langues indiennes (ou amérindiennes). Quand il y a déformation dans la prononciation, elle est bénigne, guère plus grave que dans maints parler régionaux du Québec ou de France.

Les Métis

Un Manitobain qui a longtemps vécu parmi les Métis affirme que certaines tournures sont incompréhensibles à un francophone non habitué.[16] Il cite un exemple: un Métis de Saint-Lazare s'adressant à un étranger répétait: "À qui toé?" Il voulait dire simplement à son visiteur interloqué("Qui es-tu?"

Il est à noter que le parler métis prononce **métif**. Cette terminaison est souvent dite ou écrite par des blancs aujourd'hui, par légère moquerie. Mais elle aurait pu être validée à mon avis. L'espagnol n'a-t-il pas **mestizo** pour **métis**? Le premier missionnaire et évêque de Saint-Boniface, Provencher, écrivait (et prononçait sûrement) **métif**, et au féminin, **métive**.

Peut-on écrire en métis? Le Manitobain Edmond Buron, traducteur érudit qui a fait carrière à Paris, donne la parole à un Métis dans un récit sur "le Carcajou", publié dans une revue littéraire en 1934.[19] Permettez que j'en cite quelques lignes.

"S'il **treuve ung** camp ou **eune** cabane de chasseur, il a tôt fait d'y pénétrer en premier après s'être **asseuré** qu'elle est **déshabitée**. Alors il déménage **tot** ce qu'il trouve et **desrompt** ce qu'il ne peut enlever. En été il ira jeter les débris dans une rivière **o ung** lac. On a raconté qu'avant **trouvé** sa cabane **gâtée** et détruite par un carcajou, un chasseur avait été **moult** étonné de **voer** apparemment intact **ung** baril à moitié rempli de farine qu'il **ot** laissé **por** la saison suivante. Que croyez-vous que notre immonde voyou eût imaginé? - **Vodrais vos** le dire en latin **por ce** que **l'estoire** est **déshonnête**... Sauf votre respect **vos** le conterai **por** l'amour la vérité; mais que je **l'auray** déduite, m'en excuserez **se vos plat**. Li vilain avait enlevé le **covercle** sans fracas et, sauf le respect que je dois à la **compagnée**, avait fait **à tant** ses honteux besoins que la farine était **conchéiée toute en toute** par grand **plenté** de saloperies".

Le reste du récit est captivant pittoresque autant que cet animal futé que les "sauvages", dit Buron, "appellent le **diable des bois**".

"Nous nous réclamons..."

Enfin, vous aurez deviné facilement par mes propos que pour nous, de l'Ouest canadien, du Manitoba, il n'est pas question de langue française au pluriel. Nous nous réclamons de la langue fran-

Suite à la page 23



M. René Préfontaine, originaire de Saint-Pierre-Jolys occupe le poste de sous-ministre des Affaires culturelles et du patrimoine du Manitoba depuis le mois de mars 1979



"Nous nous réclamons d'une langue française..."

Suite de la page 22

çaise, que nous croyons assez souple pour admettre des accents, et capable de s'enrichir de cette diversité. Nous nous réclamons de la langue française parce que c'est elle qui nous permet de communiquer le mieux entre nous, au Canada, puis avec le monde francophone. Nous nous réclamons de la langue française parce qu'elle est porteuse de civilisation, et que sa littérature est championne de la liberté et des plus hautes valeurs humaines.

Nous vivons aux frontières de la francophonie. Raison de plus pour préconiser une seule langue française, celle qui nous avons conservée tant bien que mal, en résistant et en luttant dans le passé.

Nous avons des groupes de jeunes Manitobains qui vont en France chaque année (naguère un groupe de danse, le Gais Manitobains; aujourd'hui les Jeux Floraux du Collège de Saint-Boniface). Ce sont des retrouvailles. Les Chambres de Commerce du Québec envoyaient chez nous récemment des hommes d'affaires en séjour d'information; ceux qui furent reçus parmi nous se sont sentis tout à fait chez eux. Nous avons chez nous des professeurs québécois et haïtiens; nous envoyons dans l'Est du Canada de nombreux fonctionnaires bilingues. Nous recevons des coopérants français, des agriculteurs français; nous envoyons des nôtres en Afrique noire et au Maghreb, en stage ou en poste technique où la communication s'effectue en français. Ce sont des échanges féconds pour les deux parties. Les Belges et les Suisses établis au Manitoba ont été et sont encore parmi les plus industrieux et les plus dynamiques de la communauté francophone. Présentement on s'apprête à recevoir des familles de réfugiés vietnamiens.

Les livres de Gabrielle Roy sont connus sous les tropiques; on peut trouver à Saint-Boniface bon nombre de livres d'auteurs africains et nord-africains parmi les plus marquants. Je pourrais continuer ainsi...; vous comprenez ce que je veux dire.

Nous nous réclamons donc d'une langue française forte, vraiment internationale, non figée certes, mais soucieuse d'authenticité et se respectant elle-même, maternelle et nourricière, et qui ne désavoue aucun de ses enfants...même les plus éloignés, même ceux qui sont allés barauder et vernailler[20] dans l'Ouest canadien, en se permettant un peu de métissage.

16 *"La triglossie ou l'écartèlement linguistique au Manitoba français", CEFCO (Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest), numéro 2, mai 1979.*
17 *Préface au* ***Cahier d'un retour au pays natal*** *d'Aimé Césaire, Paris, Présence africaine 1971.p.21.*
18 *M. Henri Létourneau, conservateur au Musée de Saint-Boniface.*
19 ***Le trésor des lettres.*** *vol II, numéro 8. 1er février 1934*
20 ***Barauder:*** *errer, vagabonder; vernailler flaner, aller ça et la.*

Note: Ce travail fut effectué grâce à la collaboration du CEFCO, avec Rossel Vien à la recherche.

- **Le choix des photos est de LA LIBERTÉ**

Les paroisiens de Saint-Lazare

invitent tous les anciens élèves de l'école de Saint-Lazare;

à célébrer le **50 anniversaire** des Soeurs de la Présentation de Marie. **Le samedi, 28 juin**, il y aura un thé à la salle communautaire pour rencontrer les religieuses.

Le dimanche, la messe sera à 10h30 suivie d'un banquet à 12h30 et programme. Si vous désirez célébrer avec nous, s'il vous plaît, contactez le comité du **50e de Saint-Lazare** et réservez vos billets pour le banquet.

le 1er juillet

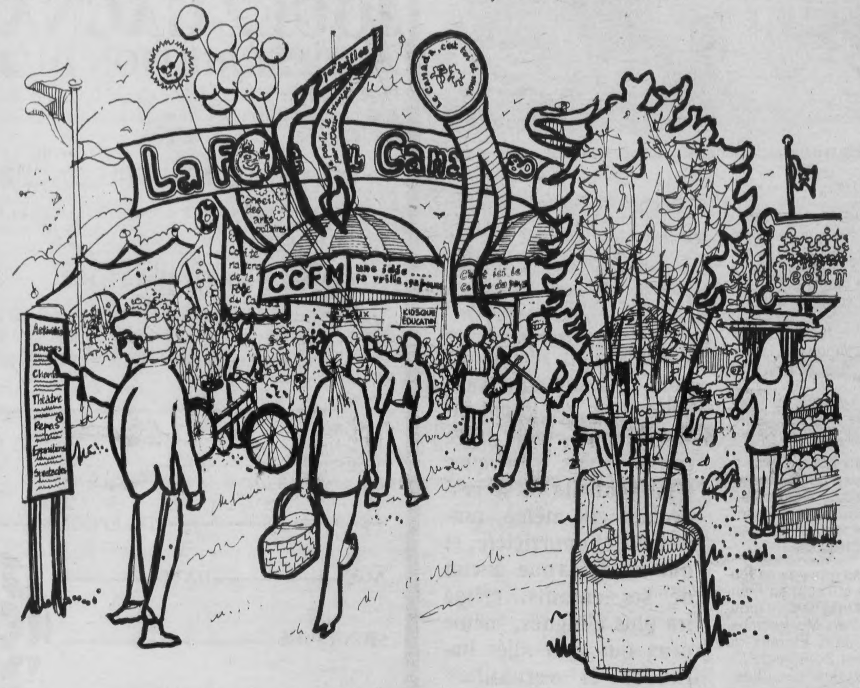
au centre culturel franco-manitobain

C'est ici le centre du Canada

de 11h00 à 22h00

Le Centre culturel franco-manitobain, en collaboration avec le Conseil canadien des arts populaires et le Comité national de la fête du Canada, vous invitent à participer à une fête communautaire pour célébrer l'anniversaire du Canada.

C'est une occasion pour s'amuser, se rencontrer, se réjouir, se féliciter, dialoguer, discuter, évaluer, écouter, apprendre, partager, chanter, danser, se serrer la main, parler de vos enfants, de vos jardins, de vos rêves...



• Sous la plus grande tente au Manitoba, parmi les centaines de ballons du **Ccfm**, vous trouverez le groupe populaire **SOLEIL** qui donnera un spectacle vers 16h30. • Le groupe **Folle Avoine** aussi viendra nous divertir avec des chansons variées et à 18h30 nous aurons le plaisir d'entendre la **famille LaRoche.** • Plusieurs membres du **100 Nons** présenteront des mini-spectacles tout au cours de la journée. • **Le Cercle Molière** ouvrira un kiosque. • Les danseurs de **Fort Alexandre** nous donneront la joie de notre héritage. • **CKSB** diffusera en direct l'émission **CAHIER MANITOBAIN** de 14h30 à 17h00 et l'émission **PULSATION** de 18h30 à 19h30. • Le **CJP** a trouvé une "dunking machine" et initie une compétition entre les équipe du **Ccfm** (Jacqueline Lord, Michel Paquette), le **CJP** (Roland Lavoie, Hélène Arbez) et le **Festival du voyageur** (Pierre Monnin, Marjolaine Boulet). L'équipe qui coulera son adversaire le plus souvent gagnera la coupe. Vous aurez la chance de faire tomber certains dignitaires - **M. Gérald Pantel,** président du **Festival du voyageur**; M. **Maurice Sabourin** de **l'Association des commerçants du vieux Saint-Boniface**; M. **Aurèle Campeau**, président du **Club des hommes d'affaires**; M. **Lucien Loiselle**, représentant Le **Collège de Saint-Boniface**; M. **Denis Chénier**, président **FPCP**, **Gerry et Ziz**, **M. Réal Sabourin**, vice-président **SFM**, **M. Gilles Fréchette**, vice-président **CJP**, **M. André-Yves Rompré**, rédacteur en chef de **LA LIBERTÉ, Me Laurent Roy**, président de **Francofonds; M. Guy Savoie, conseiller** représentant Saint-Boniface à l'hôtel de ville; **M. Michel Monnin**, président du conseil exécutif du **Ccfm**; le juge **Armand Dureault** et que justice soit faite.

C'est l'occasion parfaite pour vous défoustrer, rire et s'amuser. • la **SFM** s'occupe d'animer des jeux non-compétitifs pour les jeunes de tous les âges. Il y aura une course au trésor ainsi que les fameux jeux de "J'ai 20 ans". • **L'office national du film** présentera six fois durant la journée un film d'une demi-heure intitulé **"Voici le Canada".** Ce film dynamique ne se contente pas de faire défiler les images d'un pays aussi immense que diversifié, mais nous montre à l'oeuvre le peuple canadien. • Le Club de fer à cheval aura un tournoi durant la journée.

KIOSQUES

Plusieurs commerçants de chez-nous mettront en exhibition leurs produits et services. • La Galerie Cardigan/Milne montera une exposition d'affiches. • L'Orfèvre Alvin Mtaskiw créera sur place de la bijouterie d'augent. • La boutique Grass Roots fera une exposition de vitrail. • Bruce Frazer nous montrera ses jouets de bois. • Un village Indien complet avec "teepees" étalera l'art et l'artisanat indigène. • Le local de Fédération Métis de Riverton ainsi que Doromay Gauthier seront présents avec leurs articles d'artisanat. • Roméo Blanchette et Woodalle mettra en exhibition des meubles et accessoires de gazon. • Allied Hardware amènera des tracteurs "Yardman", "True-Valu aritite stoves" et des "porta zebbos". Greenhead Enterprises nous montreront leurs meuble de cèdre pour salon. Nous verrons des gilets "alpaca" de la boutique Inti-Crafts. Craftboard nous amènera leur marchandise. • Jim Miller de M.S. Lord Selkirk ouvrira un kiosque d'information. • Les ballons multicolorés de Balloon Unlimited seront partout. • L'ambulance St. John's feront des démonstrations et les policiers de Saint-Boniface seront parmi nous. • Des artistes de chez-nous nous égayeront avec des démonstrations et expositions de peinture, poterie et tissage: Denis Duguay, Marcel Gosselin, Marcelle Forest, Hubert Théroux, Georges Léger, Marie-Lourdes Fillion, Robert Frynet, Brigitte Lachance. • Maurice Turenne qui gère le restaurant du Ccfm ouvira ses cuisines. • Robins Donuts nous offrira des beignes et café durant toute la journée. Denis LaKusta fera cuire du succulent blé d'inde. • Gary Chandler amènera ses jus délicieux et Dickee Dee nous fournira de la crème glacér. • Judy Morrow ajoutera la couleur et l'arôme de ses fleurs. • Labatt's en co-opération avec la Chambre de Commerce, ouvrira un "beer garden". • Pour les joueurs parmi nous il y aura les fameux billets "Nevada", un kiosque de Franco-Canada et des roues de fortune. • Pour célébrer le 1er juillet, le "River Rouge Double Decker" offrira une tournée spéciale de Saint-Boniface de 12h00 jusqu'à 21h00 avec animateurs francophones. • Vers les 22h00, la veillée sera clôturée par des spectaculaires jeux d'artifice (Ken Halldane) au parc Provencher - un évenement à ne pas manquer.

Nous tenons à remercier tout spécialement la ville de Winnipeg qui, par Guy Savoie, nous a apporté de l'aide financière, la division scolaire de Saint-Boniface qui nous a fourni leur théâtre portatif, la classe de Marcel Gosselin et surtout la Chambre de Commerce de Saint-Boniface pour tous leurs efforts qui ont fait l'impossible possible.

L'entrée au terrain du Ccfm est gratuite. Il n'y aura aucun stationnement sur les terrains du Ccfm.

Vous pourrez stationner sur les rues et les terrains avoisinants.